



COLOMBIE

La mort de Marulanda, chef historique des FARC, relance les espoirs Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIX N° 116

LE LUNDI 26 MAI 2008

89c + TAXES = 1\$

Julie Couillard, « experte » en sécurité

L'entreprise de l'ex-amie du ministre Bernier s'intéresse aux aéroports



Julie Couillard

JAKE WRIGHT LA PRESSE CANADIENNE

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Julie Couillard, l'ex-conjointe au passé trouble du ministre fédéral des Affaires étrangères Maxime Bernier, n'a pas seulement entretenu des liaisons amoureuses avec des personnes liées au crime organisé. Elle exploite également une entreprise spécialisée dans les systèmes de haute technologie de sécurité qui l'a amenée à s'intéresser à la sécurité dans les aéroports canadiens.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir* au cours des derniers jours, Mme Couillard est à la tête

d'Itek Solutions globales. Les documents obtenus auprès du Registraire des entreprises du Québec indiquent qu'elle est la présidente, secrétaire et trésorière de cette entreprise incorporée en février 2005. L'entreprise est toujours en activité.

Son intérêt pour les questions de sécurité semble lui venir d'un précédent conjoint. Julie Couillard a fréquenté en 2004-2005 Robert Pépin, un homme qui avait aussi son entreprise d'intégration de systèmes de sécurité, Agence d'investigations et de sécurité D.R.P. (Selon le quotidien *La Presse*, M. Pépin devait des sommes importantes à un prêteur des Hells An-

gels et aurait même déjà reçu des menaces à ce sujet. M. Pépin s'est depuis suicidé.) Graduellement, elle a joué du coude pour faire partie de l'entreprise, occupant de plus en plus de place. Robert Pépin, décrit par ses connaissances comme quelqu'un n'ayant pas beaucoup de volonté, l'a laissée faire.

C'est ainsi, selon nos informations, qu'elle a personnellement, avec M. Pépin, fait une présentation en 2004 auprès de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour offrir des services de

VOIR PAGE A 8: COUILLARD

Le Liban émerge enfin de la crise

L'élection de Michel Sleimane à la présidence ouvre la voie à une plus grande stabilité

Chrétien maronite et garant de la neutralité de l'armée dans la crise politique que le Liban traverse depuis dix-huit mois, le général Michel Sleimane a été élu hier à la présidence du pays par les députés, comme prévu par l'accord de Doha de partage du pouvoir et de réconciliation entre pro et antisyriniens. Une nomination qui ouvre la voie à une plus grande stabilité, quoique précaire, au Pays du Cèdre.

Le vote avait été reporté 19 fois depuis le départ du président pro-syrien Emile Lahoud à l'expiration de son mandat, le 23 novembre dernier. Le Parlement n'a plus siégé depuis plus d'un an et demi. Pour autant, cela faisait un certain temps déjà que la majorité au pouvoir et l'opposition s'étaient mises d'accord sur le nom de Sleimane comme candidat de consensus. Le chef des armées a ainsi recueilli les voix de 118 des 127 législateurs votants hier, avec six bulletins blancs et trois nuls, selon le président de l'Assemblée nationale, le chiïte Nabih Berri.

Maintenant qu'il est à la présidence, son principal défi sera de tenter de réconcilier la majorité parlementaire et l'opposition. Il devra aussi s'attaquer aux questions en suspens qui menacent la cohésion du Liban, à commencer par le désarmement du Hezbollah. La milice chiïte, qui combattait alors la présence israélienne au Sud-Liban, a été la seule autorisée à conserver ses armes après la fin de la guerre civile. Mais ses adversaires réclament aujourd'hui son désarmement.

L'homme neutre

L'annonce de l'élection de Michel Sleimane, vécue par beaucoup de Libanais comme une promesse de normalisation, a été saluée à Beyrouth par des tirs de joie, quelques explosions se faisant également entendre.

VOIR PAGE A 8: LIBAN

Cannes: la Palme d'or entre à l'école



ERIC GAILLARD REUTERS

Le réalisateur français Laurent Cantet entouré des élèves qui ont joué dans le brillant et audacieux *Entre les murs*, Palme d'or du 61^e Festival de Cannes.

■ *Laurent Cantet couronné pour Entre les murs* ■ *Gomorra, Les Trois Singes, Le Silence de Lorna et Che récompensés* ■ *Le Prix œcuménique à Atom Egoyan*

MARTIN BILODEAU

Cannes — Instant de grâce hier soir à Cannes, alors que le jury du festival remettait la Palme d'or au film qui, à la onzième heure, a ravi le cœur des festivaliers: *Entre les murs*, du Français Laurent Cantet. Ce film brillant et gracieux, tourné avec des acteurs non professionnels et dont l'action se déroule pour l'essentiel dans une salle de classe d'un lycée de quartier multiethnique parisien, s'inspire du livre de François Bégaudeau, qui dans le film joue son propre rôle, celui d'un professeur de français.

«Je ne suis pas surpris de constater que parler de l'éco-

le intéresse le monde entier», affirmait Cantet en conférence de presse hier, encore sous le choc de la nouvelle, entouré de Bégaudeau et des vingt-quatre élèves de sa distribution. «Ce film s'adresse à ceux qui ne savent plus, qui ont oublié ce qu'est l'école», dit encore celui qui peut se targuer d'avoir réussi l'exploit d'être le premier cinéaste à porter le cinéma français en tête du palmarès cannois, vingt ans après Maurice Pialat (avec *Sous le soleil de Satan*).

En conférence de presse, le président du jury, Sean Penn, vantait la grandeur d'un film «sans coutures visibles, dont le scénario, l'interprétation et la mise en scène sont magiques, et qui représente tout ce que l'on peut

espérer d'un film dans un monde affamé d'instruction». Les jurés, dont la décision fut unanime, y sont tous allés de leur compliment, signalant, outre ses qualités esthétiques, l'optimisme, l'humanisme et l'ouverture sur le monde d'*Entre les murs*.

Après une année de jachère, le cinéma italien, revenu cette année en force en compétition avec deux films, a gagné sur tous les fronts: d'abord, avec un très contestable Grand Prix du jury pour *Gomorra*, de

VOIR PAGE A 8: CANNES

■ Voir autre texte en page B 8

HAÏTI



François Brousseau

Les deux Port-au-Prince

■ À lire en page B 1

INDEX

Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 2	Météo	A 2
Convergence	B 7	Monde	B 1
Culture	B 8	Mots croisés	B 4
Décès	B 4	Religions	B 6
Économie	A 5	Sudoku	B 2
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



L'ENTREVUE

Mai 68, ou le triomphe de l'individualisme

Je m'attendais à rencontrer un féroce adversaire de Mai 68. Luc Ferry n'a-t-il pas été un des premiers à pourfendre *La Pensée 68* dans un livre du même nom publié dès la fin des années 80? Et voilà qu'au moment où les commémorations battent leur plein, l'ancien ministre de l'Éducation se répand en long et en large sur les bienfaits de la montée de l'individualisme moderne dont Mai 68 n'aurait finalement été qu'un moment.

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Dans son bureau de la rue de Bellechasse où il dirige un groupe d'analyse sous la responsabilité du premier ministre François Fillon, Luc Ferry semble un peu exaspéré par l'avalanche commémorative qui agite la France. «Les journalistes me demandent s'il faut liquider Mai 68. Mais ces questions n'ont strictement aucun sens. J'aurais presque envie de dire que Mai 68 n'a pas existé. Mai 68 n'est pas une singularité dans l'histoire, un événement à nul autre pareil qui serait plein de conséquences. Mai 68 n'est qu'un tout petit épisode dans la très longue histoire de l'individualisme révolutionnaire et de la révolte des individus contre les va-

leurs et les institutions traditionnelles.»

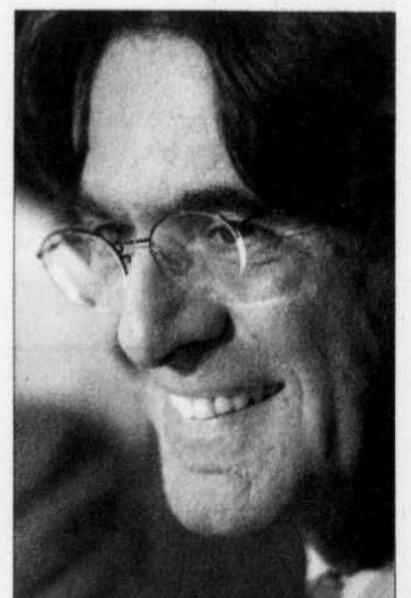
Il y a longtemps que Luc Ferry irrite ses amis soixante-huitards, comme il aime le rappeler. Mais ce n'est pas parce qu'il soutient la croisade lancée l'an dernier par Nicolas Sarkozy lors d'un célèbre discours appelant à «liquider» Mai 68. Même s'il hésite à nommer les idées du président, qu'il qualifie plutôt de «clin d'œil», Ferry semble au contraire bénir la plupart des bienfaits apportés par Mai 68.

Les nouveaux bohèmes

«La thèse que j'ai toujours défendue sur Mai 68, c'est qu'il fallait que les valeurs traditionnelles fussent déconstruites pour que le capitalisme s'épanouisse. La société de consommation n'aurait jamais pu s'épanouir si les jeunes gens d'aujourd'hui avaient conservé la mentalité de mon arrière-grand-mère qui n'avait que deux robes, une pour la semaine et une autre pour le dimanche. Il fallait que les contestataires cassent les valeurs traditionnelles pour que l'on puisse entrer dans l'ère de l'hédonisme. Jouir sans entrave est un slogan capitaliste, car le capitalisme fonctionne à la consommation et même à l'hyperconsommation.»

En somme, les soixante-huitards auraient fait le contraire de ce qu'ils souhaitaient. Croyant se révolter contre la société de consommation, ils en auraient dressé la table. Derrière les délires maoïstes et trotskystes se cachait donc le capitalisme d'aujourd'hui. «Ce n'est pas un hasard, dit Ferry, si bon

VOIR PAGE A 8: INDIVIDUALISME



FRED DUFOUR AGENCE FRANCE-PRESSE
Le philosophe français et ancien ministre de l'Éducation, Luc Ferry

LES ACTUALITÉS

Étude fédérale

Près de 40 % des forêts canadiennes sont touchées par les pluies acides

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Près de 40 % des forêts canadiennes reçoivent présentement des doses d'acidité provenant de la pollution atmosphérique qui dépassent le seuil jugé critique pour la santé de leurs sols.

Telle est la conclusion d'une étude réalisée par un groupe de chercheurs de différents services fédéraux, d'universités et d'institutions canadiennes qui font partie d'un groupe de travail mis sur pied par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) pour faire le point sur la question des pluies acides.

Cette étude, dont *Le Devoir* a obtenu copie d'une source fédérale, dresse la première carte des impacts des précipitations acides dans tout le Canada à partir de données standardisées. On y découvre que de fortes concentrations d'acidité, principalement des oxydes d'azote (NOx) et d'acide sulfurique (SO2), frappent les forêts canadiennes de la Colombie-Britannique jusqu'à Halifax sur la côte atlantique, là précisément où se tiendra à la mi-juin une rencontre réunissant scientifiques, industriels et écologistes pour faire le point sur ce dossier environnemental déclassé par le réchauffement du climat.

Malgré le problème n'est pas réglé pour autant, car, selon les cartes élaborées par le groupe de travail, les pluies acides gagnent du terrain

avec des dépôts qui dépassent les seuils critiques en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, des provinces qui avaient été épargnées dans le passé.

Au Québec

Quant au sud du Québec et de l'Ontario, ce sont toujours les deux régions du pays qui écopent des pires charges acides chaque année.

Le Québec vient nettement en tête pour l'étendue des surfaces touchées, car, du réservoir de la Manicouagan jusqu'au nord du Témiscamingue en descendant vers le sud, ce gigantesque territoire — en réalité presque tout le territoire habité de la rive nord du Saint-Laurent — reçoit actuellement des doses excédentaires aux seuils critiques. Ce seuil a été établi à 400 équivalents d'acidité par hectare, par année, soit à peu près l'ancienne norme de 20 kg par hectare par année.

Mais si l'on tient compte de l'énorme pouvoir tampon des sols organiques du sud du Québec, la partie des forêts québécoises où les sols n'arrivent pas à absorber cette acidité est sensiblement moins grande. Cette partie de nos forêts se situe sur la rive nord du Saint-Laurent, de la Côte-Nord jusqu'à Mont-Laurier sur une profondeur d'à peu près 250 km.

L'étude en question ne donne au-

cun aperçu des impacts de cette situation sur les lacs et les cours d'eau dont la faune était déjà menacée

Le Québec vient nettement en tête pour l'étendue des surfaces touchées

quand le problème des pluies acides s'est posé dans les années 1980. Aujourd'hui, en plus de stériliser les cours d'eau aux dépens de leurs espèces vivantes, cette saturation d'acidité contribue aussi à la prolifération des algues, y compris des algues bleu-vert, car les composés azotés présents qu'elle contient agissent comme un puissant engrais dont l'impact s'ajoute à ceux des rejets de phosphore des humains dans les eaux publiques.

Points chauds dans l'Ouest

Invité à commenter les conclusions de cette étude, le président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), André Bélisle, s'est dit «*assez peu surpris car on disait déjà dans les années 90 que la norme adoptée comme référence par le Canada et les États-Unis, soit celle des 20 kg/ha/an, ne ferait que stabiliser la situation sans l'améliorer vraiment. Les chiffres que vous nous mentionnez semblent confirmer notre idée de l'époque, alors que nous disions qu'il fallait adopter une norme au moins deux fois plus sévère.*»

Il ajoute qu'il n'est pas surprenant de constater la présence de points chauds de déposition acide dans l'Ouest, en particulier en Alberta, en raison de la contribution nouvelle aux pluies acides de l'industrie pétrolière dans les sables bitumineux.

À l'époque, raconte André Bélisle, un vétéran de la première bataille des écologistes contre les pluies acides, les gouvernements analysaient de très près les impacts de cette acidification sur la vie aquatique et sur les taux de croissance des forêts. «*Il faudrait, dit-il, non seulement continuer de mesurer l'ampleur de ce fléau environnemental, mais aussi mesurer ses impacts sur la faune des lacs afin que le grand public prenne la juste mesure de ce qui se passe.*»

Le Canada, poursuit André Bélisle, «*a perdu beaucoup de temps en se concentrant principalement depuis les années 90 sur la réduction du SO2 et en négligeant les apports de NOx. On se demandait alors si ces oxydes d'azote étaient des engrais bénéfiques à la forêt ou des contaminants acides. Maintenant, on sait ce qu'on aurait dû admettre d'entrée de jeu, à savoir que les NOx sont à la fois des contaminants et des engrais, mais des engrais qui n'ont pas leur place dans les cours d'eau où ils contribuent de plus en plus à leur eutrophisation. D'où la nécessité de refaire la mesure de leurs impacts sur les écosystèmes.*»

Le Devoir

Projet de loi sur les agrocarburants

La Coalition Québec-Kyoto exhorte les députés à rejeter C-33

ALEXANDRE SHIELDS

La Coalition Québec-Kyoto exhorte le Parlement canadien, et plus particulièrement les députés québécois, à voter contre le projet de loi C-33 sur les agrocarburants, dont la troisième lecture est prévue au calendrier de la semaine.

Une telle loi — qui imposerait 5 % d'éthanol dans l'essence, un additif provenant essentiellement du secteur agricole, ouvrirait la voie au «*détournement massif*» des champs de maïs, de blé et de canola canadiens vers la production d'agrocarburants, estime la Coalition.

En effet, Agriculture et Agroalimentaire Canada évalue que pour atteindre l'objectif de 5 % d'éthanol dans la consommation de carburant en 2010, il faudrait y consacrer environ 50 % de la superficie ensemencée en maïs, 12 % de la superficie de blé et 8 % de la superficie de canola au Canada.

La production d'agrocarburants menacerait également l'environnement de plusieurs manières en forçant un recours accru aux fertilisants, herbicides et pesticides. Et cette production «*crée déjà une énorme pression inflationniste sur le prix des grains pour l'alimentation*», selon ce qu'a fait valoir la Coalition hier.

Un virage désastreux

Pour André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, «*ce projet de loi, qui cautionne l'utilisation de maïs et d'autres denrées alimentaires*

pour la production de carburant pour automobiles constituerait un virage désastreux sur le plan social et environnemental, tout en ayant un impact négligeable sur la réduction des gaz à effet de serre. Un Canada qui croit au développement durable doit interdire la production d'agrocarburants.

«*L'utilisation des denrées alimentaires pour propulser des véhicules n'a aucun sens, croit quant à lui Patrick Bonin, de Québec-Kyoto. À l'heure actuelle, la planète peine à nourrir la population. Les importantes augmentations de prix des aliments de base sont en partie dues au fait qu'ils sont en concurrence avec la production de l'éthanol destiné à nourrir des automobiles, ce à quoi les groupes environnementaux se sont toujours opposés.*»

Les environnementalistes invitent donc les députés fédéraux du Québec à tenir compte du fait que le gouvernement provincial a déjà officiellement mis un terme au développement de la filière éthanol-maïs au Québec.

«*Les seuls biocarburants à développer devraient être à base de graisses et d'huiles alimentaires usées, d'une partie des résidus générés par l'agriculture, l'industrie bioalimentaire et de ferronnerie, des débris de construction, voire des déchets. De plus, ces biocarburants devraient être utilisés dans des secteurs tels que le transport en commun où leur apport sera le plus efficace pour réduire les gaz à effet de serre*», a suggéré Arthur Sandborn, de Greenpeace.

Le Devoir

GES : le G 8 serait près d'un accord

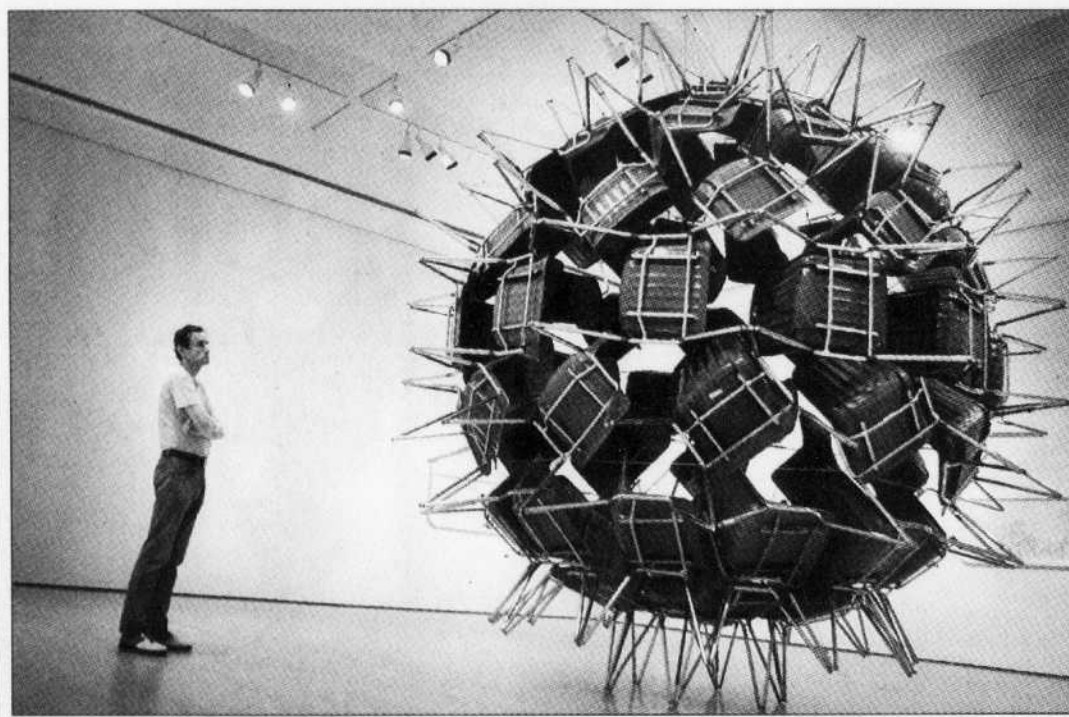
Kobé, Japon — Les ministres de l'Environnement du G8 sont proches d'un accord en vue de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, l'échéance de 2020 devant faire l'objet de nouvelles discussions, a déclaré hier Jos Delbeke, directeur général adjoint de la Commission européenne pour l'Environnement.

Les ministres du G8 (États-Unis, Japon, Russie, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie et Canada) ainsi que ceux de huit pays en développement, ont entamé samedi une réunion de trois jours à Kobé, au Japon, pour discuter à nouveau des moyens de lutter contre le réchauffement climatique, alors que de nouvelles données font état d'une aggravation de la situation.

Selon M. Delbeke, les ministres devraient publier aujourd'hui un communiqué annonçant leur «*aspiration*» à réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Associated Press

Du monde dans les musées!



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

LES MONTRÉALAIS ont été très nombreux à s'offrir un dimanche tout en culture à l'occasion de la Journée des musées montréalais. Une trentaine d'institutions ouvraient leurs portes gratuitement pour l'occasion. Des autobus de la Société de transport de Montréal assuraient la navette entre les divers sites dont le musée Pointe-à-Callière, le Centre canadien d'architecture ou le Musée d'art contemporain. C'est là que les visiteurs pouvaient contempler l'œuvre de l'artiste Michel de Broin intitulée Black Whole Conférence (notre photo), dans le cadre de la première édition de La Triennale québécoise.

Doublage au Québec: les majors devront s'expliquer

RÉMI NADEAU

Québec — Les grands studios américains devront expliquer en commission parlementaire pourquoi ils imposent aux Québécois des films doublés en France.

La commission de la culture tiendra l'automne prochain une consultation sur le doublage des films et des séries télévisées diffusés au Québec, et les représentants de la Motion Picture Association y seront convoqués.

Le Parti québécois et l'Action démocratique, qui réclament l'adoption d'une loi pour forcer les studios américains à faire doubler leurs films au Québec, ont obtenu ce mandat d'initiative.

«*On va leur demander de nous expliquer comment on pourra s'assurer que nous, citoyens du Québec, on va avoir accès à des versions doublées en français au Québec, autrement que par une loi*», a précisé le député péquiste Pierre Curzi, dans un entretien téléphonique. «*Ils ne veulent pas avoir de loi, pour éviter que d'autres pays adoptent des législations, a-t-il ajouté. C'est légitime, mais nous, nous voulons des produits culturels adaptés à ce qu'on souhaite.*»

La ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, a récemment écarté l'adoption d'une législation pour forcer les compagnies comme Paramount, Warner ou Universal à investir quelque 75 000 \$ par film pour qu'il soit doublé au Québec.

Mme St-Pierre a choisi la voie de la négociation avec ces grands studios, faisant remarquer que 78 % des films diffusés en salle au Québec en 2007 ont été doublés ici, contre 72 % en 2006, en raison de mesures incitatives telles que des crédits d'impôt.

Pour le député adéquiste François Benjamin, c'est plutôt le dépôt d'un projet de loi de l'opposition officielle qui a fait réagir l'industrie.

Pierre Curzi croit aussi que le Québec doit éviter de se remettre à la seule bonne volonté des compagnies américaines, alors que le marché des DVD et des sites de téléchargement de films et de séries télé explose. «*Si on n'a pas de loi, qu'est-ce qu'on va faire avec les DVD? se demande le député de Borduas, qui craint «*qu'on laisse aller cet important marché, ce qui serait inacceptable.*»*

La Presse canadienne

Météo Média
meteomedia.com

Sept-Îles 13/7
Baie-Comeau 14/8
Gaspé 16/10
Saguenay 14/6
Rimouski 16/8
Trois-Rivières 21/13
Shérbrooke 22/16
Montréal 22/15
Gatineau 23/12
Val d'Or 11/0

Lever du soleil: 5h13
Coucher du soleil: 20h31

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 16/3	Sol 19/10	Londres	Plu 14/13	Plu 20/12
Moncton	Var 22/12	Plu 19/8	Los Angeles	Sol 18/11	Sol 20/12
Saint-Jean	Ave 16/10	Plu 15/8	Mexico	Sol 24/12	Sol 23/12
Toronto	Ora 27/13	Sol 16/6	New York	Var 25/17	Ora 25/11
Vancouver	Ave 20/13	Var 18/11	Paris	Plu 18/17	Plu 20/11
Winnipeg	Sol 11/2	Sol 18/7	Tokyo	Sol 25/21	Sol 25/20

Montréal
Aujourd'hui: 22
Ce soir: 15
Demain: 18/6
Mercredi: 17/12
Jeudi: 20/7

Quelques averses, pdp 40%.
Averses dispersées, pdp 40%.
Ciel variable.
Ensoleillé.

Québec
Aujourd'hui: 18
Ce soir: 12
Demain: 16/5
Mercredi: 15/10
Jeudi: 16/3

Averses, pdp 60%.
Averses dispersées, pdp 60%.
Nuageux avec percées de soleil.
Ensoleillé. Passages nuageux.

Gatineau
Aujourd'hui: 23
Ce soir: 12
Demain: 15/5
Mercredi: 18/11
Jeudi: 21/8

Quelques averses, pdp 70%.
Ciel variable.
Ciel variable.
Ensoleillé.

Météo Média
Vos prévisions météo à temps en tout temps sur
www.meteomedia.com

ROLEX
OYSTER PERPETUAL LADY YACHT-MASTER
ACIER ET OR JAUNE

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

J'essaie de vous éviter un procès

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2008-05-24

6/49	03 16 22	28 compl.	4/9	06 13 19	26 compl.
GAGNANTS	03 16 22	28 compl.	GAGNANTS	06 13 19	26 compl.
6/6	0 3 875 940,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$		
5/6+c	0 276 852,80 \$	5/6+c	2 75 000,00 \$		
5/6	141 1 622,00 \$	5/6	15 750,00 \$		
4/6	5 739 75,50 \$	4/6	739 75,00 \$		
3/6	107 198 10,00 \$	3/6	13 645 10,00 \$		
2/6+c	76 940 5,00 \$	2/6+c	9 943 5,00 \$		
Ventes totales:	13 343 642 \$	Ventes totales:	730 593,00 \$		
Prochain gros lot (approx.):	8 000 000 \$	Extra	4358302		

Résultats des tirages du : 2008-05-23

7/7	1	27 000 000,00 \$	
GAGNANTS	7/7	1 27 000 000,00 \$	
6/7+c	8	54 856,20 \$	
6/7	229	1 916,30 \$	
5/7	14 827	100,60 \$	
4/7	312 986	10,00 \$	
3/7+c	290 124	10,00 \$	
3/7	2 608 968	Participation gratuite	
Ventes totales:	38 124 804 \$	Ventes totales:	2 500 000 \$
Prochain gros lot:	2 500 000 \$		

Extra 5076923

ENDOSSEZ VOTRE BILLET DE LOTERIE DES L'ACHAT. IL EST À VOUS!

ACTUALITÉS

Congrès de leadership

Benoit Labonté est couronné
chef de Vision Montréal

JEANNE CORRIVEAU

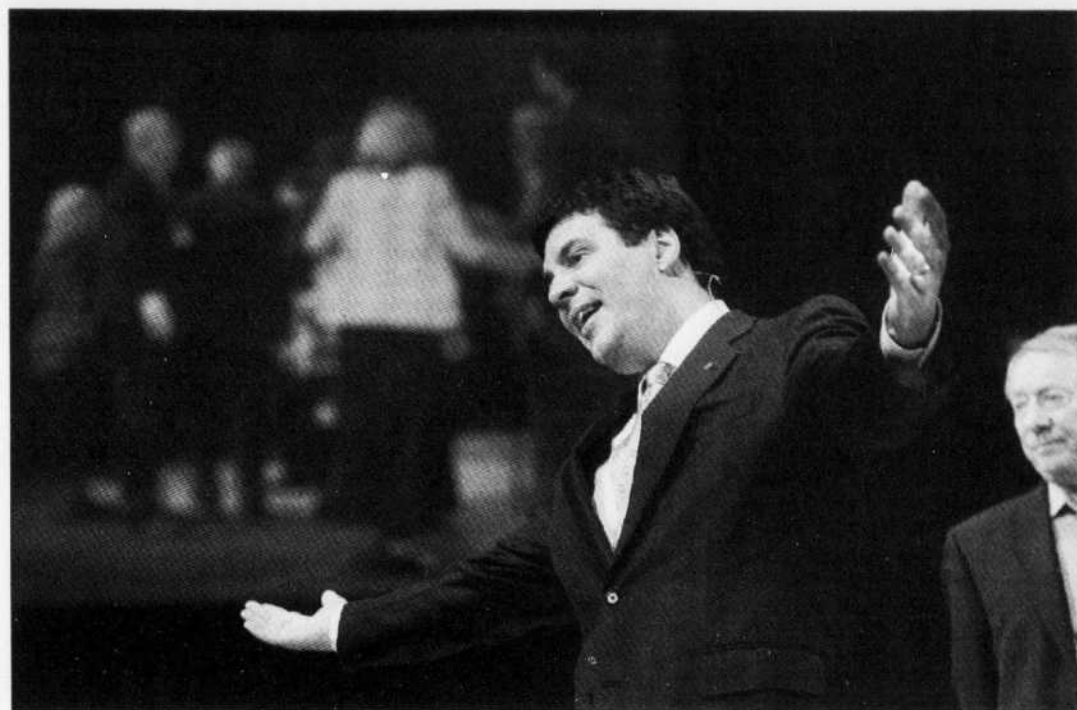
Comme aucun rival ne s'était manifesté, Benoit Labonté a été couronné hier chef de Vision Montréal, le parti fondé en 1994 par Pierre Bourque. A l'occasion d'un congrès tenu hier à la TOHU, le nouveau chef de l'opposition a lancé sa campagne électorale, «la plus longue de l'histoire de Montréal», en vue du scrutin de novembre 2009 qui l'opposera à l'actuel maire, Gérald Tremblay.

Accueilli par une foule de quelques centaines de militants scandant «Benoit! Benoit! Benoit!», le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoit Labonté, a promis de faire de Montréal «une vraie ville gouvernée par un vrai maire».

Au centre de la scène circulaire, Benoit Labonté a livré son premier discours à titre de chef de Vision Montréal, tournant autour de son lutrin selon le même concept que lors du lancement de sa campagne pour la direction en mars dernier.

«Montréal traîne de la patte», a-t-il tenté de démontrer en rappelant que, selon l'OCDE, la ville se classait au 44^e rang des 65 régions métropolitaines pour la croissance de son PIB et qu'elle était 43^e en Amérique du Nord pour le taux de scolarité universitaire de sa population, selon l'organisme Montréal International. Au sein même du Canada, son étoile ne cesse de pâler, a-t-il expliqué. «Et tout ce que le maire actuel trouve à nous dire à propos de cette situation, c'est que ce n'est pas de sa faute, que c'est la faute aux arrondissements, la faute aux gouvernements du Québec et du Canada ou, pire, la faute aux autres villes parce qu'elles sont meilleures.»

«Une fois maire de Montréal, je vous promets que nous serons de retour en tête de classement des villes canadiennes et des Amériques», a-t-il affirmé. Il s'est est pris au maire Gérald Tremblay et à son leadership, lui reprochant de gérer la ville comme un «intendant» et le disant «incapable de développer et d'énoncer des posi-



Au centre du podium et entouré d'écrans géants, Benoit Labonté a livré hier son premier discours à titre de chef de Vision Montréal devant les militants réunis à la TOHU, la cité des arts du cirque. Un peu crispé, le nouveau leader est resté fidèle au texte qu'il avait préparé.

tions fermes sur la plupart des grands projets stratégiques».

Un projet mobilisateur

S'il devenait maire, Benoit Labonté réviserait le partage des pouvoirs entre la ville-centre et les arrondissements, estimant que la décentralisation de 2003 est allée trop loin, a-t-il dit. Il accorderait davantage de moyens financiers aux arrondissements pour les services de proximité. Deux thèmes marqueront également sa campagne, soit celui de la culture, du design et du patrimoine ainsi que celui de l'environnement. M. Labonté, qui a évoqué les réalisations des ex-maires Jean Drapeau, Jean Doré et Pierre Bourque, a affirmé qu'il avait lui aussi en tête un «projet mobilisateur» dont il dévoilerait la teneur «en temps et lieu».

Par l'entremise d'un montage vidéo, diverses personnalités ont

rendu hommage au nouveau chef, parmi lesquelles l'ancien premier ministre du Canada Paul Martin et l'ancien ministre péquiste Pierre Bélanger, candidat défait à la mairie de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en 2005 avec l'équipe de Gérald Tremblay.

Le congrès a également permis de présenter les nouveaux membres du comité exécutif du parti, dont la présidence a été confiée à Rucsandra Calin, une femme d'affaires d'Outremont. Cédant leur place à Benoit Labonté, le chef du parti, François Purcell, et la chef de l'opposition, Noushig Eloyan, se sont aussi adressés aux militants.

Le souvenir du fondateur du parti, Pierre Bourque, qui se trouve actuellement en Chine, a été maintes fois rappelé au cours du congrès. Benoit Labonté a promis

qu'un hommage lui serait rendu à l'automne.

Le parti devra refaire le plein de membres — le nombre de membres serait déjà passé de 250 à 1250 au cours des dernières semaines, a-t-on indiqué hier —, définir son programme électoral et recruter des candidats durant la prochaine année. Quant à M. Labonté, il participera ce soir à sa première séance du conseil municipal à titre de chef de l'opposition.

Plusieurs membres de Vision Montréal souhaitent une alliance avec Projet Montréal, le parti dirigé par Richard Bergeron, même si celui-ci s'est dit fermé à cette idée récemment. À ce sujet, Benoit Labonté a indiqué que la porte demeurait ouverte aux élus des autres formations qui voudraient se joindre à Vision Montréal.

Le Devoir

Rapport Bouchard-Taylor

Duceppe souhaite
une constitution
québécoise

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, invite le premier ministre Jean Charest à se rallier à l'idée d'une constitution québécoise, préconisée par la chef péquiste, Pauline Marois.

En visite au congrès régional du Bloc québécois, samedi à Montréal, M. Duceppe a déclaré que le multiculturalisme canadien ne convenait pas au Québec, en rappelant que la province n'a pas signé la Constitution lors du rapatriement de 1982. Le leader bloquiste a également soutenu son idée de constitution québécoise en réagissant au rapport Bouchard-Taylor.

«La faiblesse, je trouve, c'est de ne pas avoir identifié ce carcan constitutionnel de 1982, qui réduit les capacités de Québec, entre autres en ce qui a trait à la langue, a-t-il expliqué. Maintenant, la balle est dans le camp des élus et je suis d'accord avec Mme Marois pour dire que tout cela doit se retrouver dans une constitution.»

Le rapport sur les pratiques d'accommodements raisonnables a été déposé jeudi dernier par les coprésidents Gérard Bouchard et Charles Taylor. Il prône notamment l'ouverture d'esprit des Québécois envers les minorités ethniques et suggère aux nouveaux arrivants de se plier aux règles fondamentales de leur société d'accueil.

Gilles Duceppe a en outre émis des arguments en faveur de la création d'un Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications québécoises. «La radio et la télévision sont deux éléments qui contribuent à diffuser notre culture, a-t-il déclaré. Pour qu'elle soit préservée, Québec possède les pouvoirs de cette juridiction. Ce qui est important pour la province devrait être décidé par un organe québécois.»

VLB rabroué

Par ailleurs, le chef bloquiste Gilles Duceppe et sa députée Vivian Barbot n'ont pas apprécié l'attaque de l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu contre la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean.

En entrevue téléphonique samedi, l'auteur controversé a assuré que son texte publié dans le mensuel *L'Aut'Journal* n'était pas raciste, mais sa référence à la «Reine-Nègre» a fait bondir la députée Vivian Barbot. Elle a trouvé que le texte était injurieux et discriminatoire, en plus de constituer une attaque personnelle contre Mme Jean.

Le chef bloquiste a pour sa part rappelé, samedi, à Montréal, qu'il s'en était pris à la fonction de gouverneur général et non à la personne, notamment durant le voyage officiel de la chef de l'Etat en France, dans le cadre du 400^e anniversaire de Québec.

L'écrivain a quant à lui déclaré qu'une même critique, adressée à un Québécois de souche, ne susciterait jamais autant de réactions. Victor-Lévy Beaulieu a également dénoncé le rôle politique que revêt cette fonction depuis la nomination de Michaëlle Jean, affirmant qu'elle était une bonne prise pour le gouvernement «canadien» de Stephen Harper.

Selon ses dires, «la petite reine noire de Radio-Canada — comme on l'a appelée lors de sa visite en France — trouva vite plus agréable de trôner dans le fauteuil à braquantes dorées du gouverneur général, en Reine-Nègre accomplie, au service d'un régime cherchant à tout prix à faire du multiculturalisme la pierre d'assise du pays».

D'après la Presse canadienne

La SSJBM dépose une
plainte contre The Gazette

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), Jean Dorion, a fait parvenir une plainte au Conseil de presse du Québec, blâmant la présentation du rapport Bouchard-Taylor faite par le quotidien *The Gazette*, cinq jours avant sa publication.

En entrevue hier, M. Dorion a déclaré que le journal a privé le public du droit de recevoir une information juste et de qualité en plus de provoquer des réactions hâtives dans la population.

La SSJBM en a en particulier contre la «une» du quotidien, qui

laissait croire que la principale cause de la crise des accommodements était le manque d'ouverture d'esprit des Canadiens français.

Dans son reportage, *The Gazette* laissait croire que l'apprentissage de l'anglais par les Canadiens français était le premier moyen pour remédier à la situation. Selon M. Dorion, le rapport des coprésidents Gérard Bouchard et Charles Taylor est juste et correct dans son ensemble, même s'il y a des lacunes en ce qui a trait à la question de la langue.

La Presse canadienne

Atterrissage réussi

La sonde Phoenix doit explorer
le sol de la planète Mars

ALEXANDRE SHIELDS

Elle a emporté avec elle un peu du génie canadien, et ce, tout au long d'un périple spatial de 680 millions de kilomètres. La sonde américaine *Phoenix Mars Lander* s'est posée en début de soirée près du pôle Nord martien, avec pour mission de creuser le sol à la recherche de glace et de divers composés organiques.

A son bord se trouve une petite station météorologique canadienne de 37 millions de dollars qui a nécessité quatre ans de travaux et qui permettra d'enregistrer quotidiennement les conditions météorologiques des plaines du nord de Mars. On devrait donc pouvoir en apprendre davantage sur l'atmosphère polaire et sur les cycles de l'eau entre les phases solides et gazeuses de la région arctique de la planète rouge, selon ce qu'a expliqué hier l'ingé-

nieur en mécanique Jean-Michel Lévesque, qui a participé au projet.

Pour y parvenir, on utilisera un «mât météorologique» avec lequel on compte évaluer les écarts de température en fonction de la hauteur près du sol, mais aussi la vitesse des vents. Un appareil nommé Lidar émettra quant à lui des impulsions laser d'une portée de 20 kilomètres en direction des nuages et de la poussière atmosphérique afin d'en déterminer la composition, les mouvements et la taille.

Avec l'ensemble des données qui seront recueillies, on pourrait être en mesure de vérifier s'il serait possible d'utiliser de l'eau martienne en cas de mission habitée vers cette planète pas si lointaine de la Terre. Fait à noter, il s'agit de la zone la plus nordique jamais visitée sur Mars — un peu comme si une sonde se posait dans les Territoires du Nord-ouest —, un

secteur où les températures varient entre -35 et -85 degrés Celsius, a précisé M. Lévesque.

Un laboratoire miniature

Phoenix ne possède pas les outils nécessaires pour détecter les signes d'une vie extraterrestre, actuelle ou passée. Mais elle procédera à des analyses pour tenter de savoir si cette glace a déjà fondu et cherchera des traces de composés organiques dans le pergélisol pour déterminer si la vie a pu apparaître sur le site.

Une fois la glace, qui devrait se trouver à quelques centimètres sous la surface, mise à nu le robot utilisera un foret au bout de son bras pour la briser. Le sol et les morceaux de glace excavés seront étudiés par le laboratoire scientifique de *Phoenix*. Ils seront cuits dans des fours miniatures, et les vapeurs émises seront analysées pour rechercher des composés organiques. Par ailleurs, la

présence de traces de sel ou de sable pourrait constituer un élément de preuve que de l'eau a jadis coulé à cet endroit.

Phoenix pourrait survivre un mois après sa mission de 90 jours, et ainsi voir la fin de l'été ou l'automne martiens, avant que la glace carbonique ne le recouvre. Le coût de la mission est estimé à 420 millions de dollars.

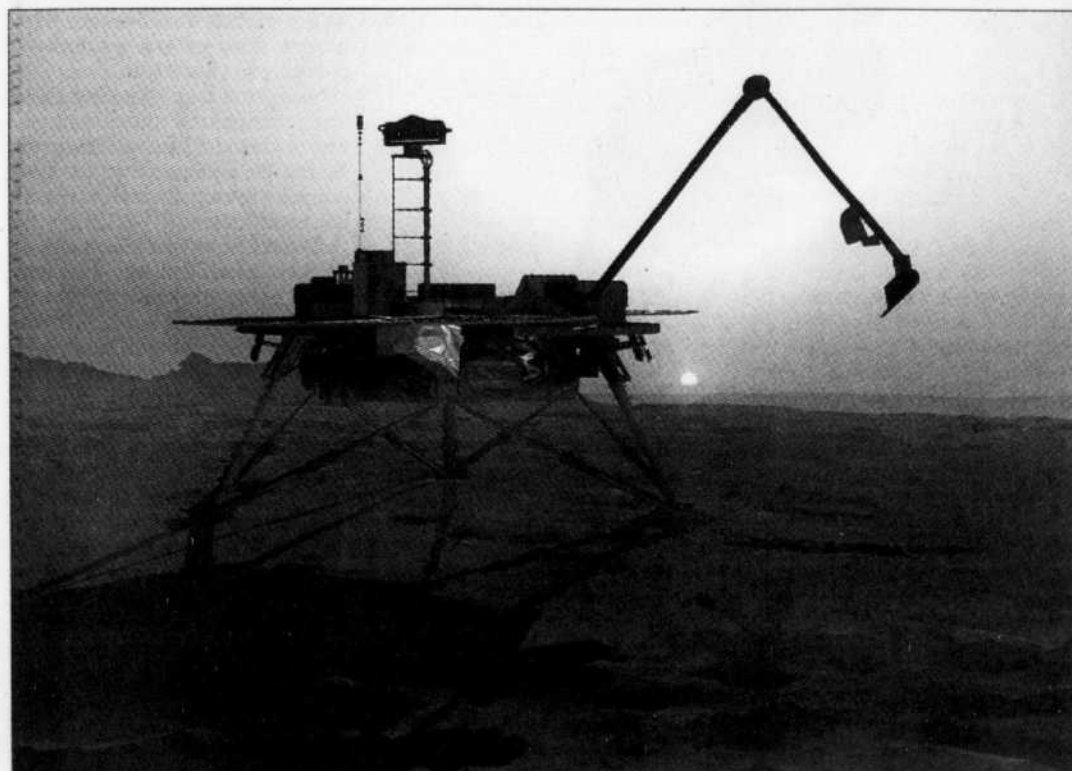
Mission risquée

La mission aurait toutefois pu tourner court. M. Lévesque évalue que l'atterrissage avait une chance sur deux de réussir. *Phoenix* a en effet dû plonger à plus de 19 000 km/h dans l'atmosphère martienne. Durant les sept minutes précédant son arrivée au sol, la sonde a utilisé l'effet de traînée de son bouclier thermique, déployé un parachute, puis, peu avant de toucher le sol, allumé des rétrofusées pour ralentir la descente à 8 km/h et se poser en douceur.

Il s'agissait en effet de «sept minutes de terreur», selon ce qu'a expliqué hier Peter Smith, un des responsables de la mission. Malgré le succès des deux robots explorateurs de la NASA *Spirit* et *Opportunity*, arrivés sur Mars en 2004, se poser sur la planète rouge reste une opération périlleuse, et plus de la moitié des tentatives ont échoué. L'agence spatiale américaine gardait encore en mémoire le désastre de *Mars Polar Lander*, en 1999. Le moteur de la sonde s'était arrêté trop tôt, entraînant l'engin dans un plongeon fatal.

Selon Barry Goldstein, responsable du programme au Laboratoire de propulsion à réaction de la NASA à Pasadena, les ingénieurs ont testé de manière approfondie les systèmes et instruments de *Phoenix* pour minimiser les risques d'échec.

L'atterrissage a eu lieu à 19h53 hier soir. Une fois au sol, *Phoenix* devra attendre 15 minutes avant de déployer ses panneaux solaires. La communication avec la Terre doit se faire par l'intermédiaire de deux sondes de la NASA orbitant autour de Mars.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse

NASA / AGENCE FRANCE-PRESSE

Illustration par la NASA de la sonde américaine *Phoenix*, qui a atterri sur Mars en début de soirée hier. A son bord se trouve une petite station météorologique canadienne.

EN BREF

142 millions pour
les personnes
handicapées

Québec lance un appel aux entreprises privées pour intégrer les personnes handicapées en milieu de travail, en vertu d'un investissement de 142 millions de dollars répartis sur cinq ans. De ce montant, une somme de 100 millions proviendra du gouvernement provincial. «Engager des personnes handicapées, ce n'est pas leur faire une faveur, car elles sont capables de faire le travail», a déclaré le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

Sam Hamad, hier, lors du dévoilement de la stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Pour l'égalité en emploi. D'ici à 2018, M. Hamad souhaite réduire de 50 % l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui de la population sans incapacité, ce qui représente approximativement 54 000 personnes de plus avec un emploi. Le ministre veut inciter les entreprises privées à engager des personnes handicapées, notamment grâce à des crédits d'impôt plus importants, des subventions et l'instauration d'un réseau d'intégration en milieu de travail. — *La Presse canadienne*



Chantal Hébert

La chronique de Chantal Hébert fait relâche pendant quelques semaines. Elle sera de retour au début du mois de juin.

Zytco
SOLARIUMS

Vous méritez bien... ce qu'il y a de mieux!

LAVAL 3155, Jules-Brillant 514-335-2050
LONGUEUIL 840, Trans-Canada 514-335-2050
GATINEAU 1201, St-Joseph 819-778-5313
OTTAWA 1460, Ch. Cyrille 613-288-2808
QUÉBEC 5237, Wilfrid-Hamel O. 418-877-1888

www.zytco.com
1-800-361-9232

LES ACTUALITÉS

Nouvelle secousse sismique

La rupture de barrages et la pluie menacent le Sichuan

CHRISTOPHER BODEEN

Chengdu, Chine — Rupture de dizaines de barrages, répliques et pluies torrentielles; de nouvelles menaces pesaient hier sur les millions de rescapés sans abri du Sichuan, deux semaines après le séisme dont les autorités redoutent qu'il n'ait fait plus de 80 000 morts dans le centre de la Chine.

Une réplique d'une magnitude de 6 degrés — selon l'agence géologique américaine USGS — en milieu d'après-midi heure locale (8h21 GMT) dans la région a encore fait un mort et plus 400 blessés, dont 28 gravement atteints, selon l'agence de presse officielle Chine nouvelle. Plus de 71 000 habitations ont été détruites et 200 000 menaçaient d'effondrement, tandis que des coulées de boue coupaient des routes. Des immeubles ont tremblé jusqu'à Pékin, à 1300 km de là.

La secousse a duré une vingtaine de secondes dans le chef-lieu du Sichuan, Chengdu. «C'est effrayant mais on s'y habitue», constatait une employée des télécommunications âgée de 46 ans, Mary Nong, alors que les clients d'un salon de thé se précipitaient dans la cour à ciel ouvert. Dans l'église catholique de Chengdu, on récitait des prières et on faisait la quête pour les victimes.

Le dernier bilan officiel de la catastrophe du 12 mai s'élevait à 62 664 morts et 23 775 disparus. Un



NICKY LOH REUTERS

Des résidents quittent la ville de Chenjiaba dans la province du Sichuan, après une nouvelle réplique d'une magnitude de 6 degrés qui aurait fait de nouvelles victimes.

vieillard alité de 80 ans a été extirpé des ruines de sa maison vendredi à Mianzhu, au nord de Chengdu, après avoir été nourri par sa femme à travers les décombres pendant plus de onze jours, selon les médias officiels, mais les miracles se font de plus en plus rares et de nouveaux dangers pèsent sur le travail des secours.

69 barrages en danger

Le ministère des Ressources hydrauliques a annoncé dans un communiqué hier que 69 barrages du Sichuan menaçaient de rompre. Selon le gouvernement, 320 de ces ouvrages d'eau, des petits pour la plupart, ont été fragilisés par les secousses. En revanche, le plus grand barrage du

monde, celui des Trois-Gorges, érigé à 560 km à l'est de l'épicentre du séisme, semblait intact.

Les rescapés devaient en outre s'attendre à «de fortes pluies, voire torrentielles dans certaines zones» hier soir et aujourd'hui dans le Sichuan, ce qui pourrait entraîner de nouveaux glissements de terrain, d'après le bureau de Météorologie.

Or des millions de rescapés attendent toujours des tentes pour s'abriter, le tremblement de terre ayant détruit plus de 15 millions d'habitations. Le premier de huit avions-cargo militaires russes a atterri hier à Chengdu, apportant des tentes, médicaments et vivres, selon l'agence de presse russe ITAR-Tass. Les autres devraient suivre aujourd'hui. L'agence Chine nouvelle a également fait état de matériel d'urgence envoyés par le Sri Lanka.

Quant aux pandas de la grande réserve naturelle de Wolong, proche de l'épicentre du séisme, ils devraient s'en sortir. «Les routes sont très mauvaises et les transports prennent bien plus de temps que d'habitude, mais le pire de la crise alimentaire est bientôt passé» et des camions ont pu livrer du bambou frais, a déclaré un responsable du centre, Zhou Xiaoping. Deux des grands plantigrades, en voie d'extinction dans le monde, n'ont pas été retrouvés depuis le tremblement de terre mais l'un d'eux, Xixi, a été aperçu hier.

Associated Press

Étude canadienne

Des hôpitaux stérilisent eux-mêmes du matériel médical à usage unique

HELEN BRANSWELL

Toronto — Une étude révèle que de nombreux hôpitaux canadiens réutilisent du matériel médical à usage unique après l'avoir eux-mêmes stérilisé, ce qui constitue une pratique à risque.

Une étude publiée en mai dans le journal médical *Infection Control and Hospital Epidemiology* a passé en revue 398 établissements canadiens. Pas moins de 28 % d'entre eux réutilisent du matériel à usage unique. Certains des hôpitaux en confient la stérilisation à des sociétés spécialisées, mais la plupart le font à l'interne.

Mettre en place une politique nationale afin d'encadrer ces pratiques et de bannir les stérilisations maison semble faire consensus.

En attendant, le vide juridique actuel montre que, en de nombreux endroits du pays, les hôpitaux agissent comme ils l'entendent.

Les instruments recyclés sont, par exemple, les pinces à biopsie utilisées pour les opérations de chirurgie intestinale ou de l'estomac, les racloirs de membranes utilisés en chirurgie oculaire, les ensembles tire-lait ou encore les lames, fraises et trépan qui servent à percer les os.

«Je suis totalement horrifié», a déclaré le Dr Mark Miller, responsable de la prévention des infections à l'Hôpital général juif de Montréal, a

propos de l'étude. Le Dr Miller estime qu'il est encore plus alarmant d'apprendre que la moitié des établissements qui stérilisent eux-mêmes le matériel médical reconnaissent le faire hors de toute procédure écrite.

La situation s'est toutefois améliorée depuis 1986. À l'époque, une étude évaluait à 31 % la proportion d'établissements ayant recours à ces pratiques.

Il faut dire qu'entre-temps, il y a eu l'affaire du sang contaminé ou encore, les cas de maladie de Creutzfeldt-Jacob — la forme humaine de la maladie de la vache folle — liés à l'utilisation d'instruments recyclés pour des opérations du cerveau.

Ces tragédies ont sensibilisé les hôpitaux sur les risques d'infection et conduit à une amélioration des systèmes de prévention.

Reste que la plupart des experts estiment que le matériel médical jetable peut être réutilisé sans risque, pour peu qu'il subisse un reconditionnement en profondeur.

Si de nombreux fabricants de matériel médical désignent leurs instruments comme jetables, c'est pour des raisons économiques et non de sécurité, avancent-ils.

«Ils font passer pour jetables [les instruments], parce que cela leur permet d'en vendre beaucoup plus [...], a expliqué le Dr Michael Gardam, l'un des auteurs de l'étude de mai. S'ils veulent que le matériel soit réutilisable, ils doivent [...] prouver qu'ils sont en mesure de le reconditionner. Alors, évidemment, ils préfèrent de loin le matériel jetable puisqu'il suffit de prouver que ce matériel est stérile dans l'emballage.»

Aux États-Unis, la Food and Drug Administration encadre l'activité des sociétés spécialisées dans le reconditionnement.

Elles doivent notamment démontrer que le matériel peut être complètement stérilisé sans compromettre l'intégrité du matériau dont il est fait.

Certains hôpitaux canadiens exploitent cette filière. Le reconditionnement au Minnesota d'un cathéter cardiaque de 3000 \$ coûte par exemple 1000 \$.

Au Canada, ces pratiques ne sont pas encadrées. De nombreux experts appellent le ministère fédéral de la Santé à s'attaquer à ce dossier, mais le ministère avance qu'il n'a pas le pouvoir de le faire.

La Presse canadienne

Amiante: la FTQ s'en prend au CTC

Toronto — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) déplore que le comité exécutif du Congrès du travail du Canada (CTC), dont elle fait partie, ait voté majoritairement pour l'élimination graduelle de l'utilisation de l'amiante chrysotile.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, se dit déçu que le CTC n'ait pas attendu les conclusions d'un comité de Santé Canada, avant de se prononcer. De plus, selon M. Arsenault, le CTC a fait fi de nombreuses études scientifiques sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante chrysotile.

Estimant que cette décision précipitée menace des centaines d'emplois de même que la santé économique de la région de Thetford Mines, le président de la FTQ se questionne sur l'urgence d'un tel vote, alors que le débat dure depuis plus de vingt ans.

Soulignant que le Québec est le seul producteur d'amiante chrysotile au Canada, Michel Arsenault estime que le débat devrait se faire entre les syndicats québécois, et non canadiens.

Il se demande par ailleurs pourquoi on s'acharne sur l'amiante alors que la population est exposée régulièrement à plus de 2800 substances potentiellement dangereuses. Une agence américaine classe l'amiante chrysotile au 119^e rang quant à sa toxicité, devancée par le plomb, le béryllium, le cobalt, le méthane et le nickel, entre autres substances.

D'autre part, le président de la FTQ se dit déçu des délais induits dans la production d'un rapport d'experts sur les effets sur la santé de la chrysotile par Santé Canada. Le rapport devait sortir en février dernier.

Malgré la décision majoritaire du comité exécutif du CTC, la FTQ entend continuer de promouvoir l'utilisation sécuritaire de la chrysotile.

La Presse canadienne



MANIFESTES EN SÉRIE
UN PROJET DE SOCIÉTÉ EN 8 CHAPITRES DE HUGO LATULIPPE

CE SOIR 21H CANAL D

MANIFESTE 7 ÉCONOMIE
ENRICHIR LE PAYS

canald.com/manifestes

ÉCONOMIE

PORTRAIT

Exercer son esprit

Brain Center International produit un logiciel d'entraînement du cerveau

CLAUDE TURCOTTE

Il y a des gens qui aiment les sports extrêmes et d'autres qui préfèrent «les affaires extrêmes». C'est le cas du Dr Stéphane Bergeron, de Québec, qui, bien qu'agé de 41 ans seulement, a déjà derrière lui une série de réalisations remarquables. Ce médecin-entrepreneur croit cependant qu'il a mis au monde l'an dernier le projet le plus important de sa carrière, lequel devrait, selon lui, générer des dizaines de millions en revenus dans les prochaines années. L'entreprise s'appelle Brain Center International (BCI) et le produit est un logiciel contenant des programmes d'entraînement du cerveau pour en améliorer les performances.



Stéphane Bergeron

Le Dr Bergeron jouit d'une crédibilité certaine en matière de réussite commerciale. Il a été en 2000, avec son frère Dan, le fondateur d'Epiderma, une entreprise créée seulement 45 jours après qu'il eut appris l'existence de cette technique d'épilation au laser. La première clinique a été installée tout juste en face du Centre hospitalier de l'Université Laval, où il pratiquait sa profession. Le développement fut rapide avec, deux ans plus tard, l'ouverture le même jour de cinq boutiques à Montréal. En 2003, avec une présence dans 50 villes, Epiderma était devenu un important réseau dans ce créneau en Amérique du Nord. N'aimant pas «la redondance» et ayant perdu l'intérêt à répéter le même geste d'ouvrir des boutiques, le Dr Bergeron qui était l'unique actionnaire a vendu Epiderma pour un prix se situant «dans les millions».

Il est demeuré conseiller de l'acquéreur pendant un an, tout en ayant repris la pratique médicale à l'urgence, un endroit formidable pour les poussées d'adrénaline. Au départ, la médecine l'a attiré à cause de son intérêt pour les sciences, mais aussi parce qu'il avait un frère et une sœur déjà médecins et qui étaient eux-mêmes mariés à des médecins. Par ailleurs, il a été, même pendant ses études universitaires, le bras droit de son père, un homme d'affaires du genre touche-à-tout. Voilà qui explique son double intérêt pour la médecine et les affaires. Mais il semble bien qu'avec le temps le côté affaires ait pris le dessus.

En 2003, Louis Massicotte, fondateur de Medical Intelligence Technologies, demande au Dr Bergeron de participer au développement de cette compagnie naissante. Il a relevé ce défi et a contribué au choix des produits, en particulier ce bracelet-téléphone anti-fugue pour les personnes souffrant de troubles cognitifs. Les trop nombreux voyages à l'étranger et le fait d'avoir des enfants à l'approche de l'adolescence l'ont incité à quitter l'entreprise en 2006.

Mettre le cerveau à l'entraînement

Enfin, l'an passé, le Dr Bergeron a fondé BCI. «J'avais un intérêt marqué pour la neurochirurgie. Et encore maintenant, je me tiens au courant de tout, je lis toutes les revues de sciences médicales», souligne-t-il. C'est ainsi qu'il a pris connaissance d'une étude menée auprès de milliers de personnes au sujet d'une méthode d'entraînement du cerveau: avec une heure d'effort par semaine, on pourrait augmenter son potentiel, lequel a tendance à diminuer avec l'âge, jusqu'à donner lieu parfois à des maladies comme celle d'Alzheimer. Il pourrait y avoir des gains de performance de la mémoire, de la rapidité de traitement des informations par le cerveau et toute une série de fonctions, telles que calculs mathématiques, planification, coordination visuomotrice, etc. Un article du *New York Times* du 29 avril fait état d'une étude à l'Université du Michigan qui tend à démontrer qu'il est même possible d'entraîner le cerveau pour rendre les gens à devenir plus intelligents.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Selon le Dr Stéphane Bergeron, une bonne condition physique est nécessaire au fonctionnement efficace du cerveau. Brain Center International développe actuellement un procédé qui vise à combiner l'entraînement du cerveau et celui du corps. Deux chaînes de gymnases ont déjà accepté d'équiper certains de leurs vélos stationnaires de ce produit.

Quoi qu'il en soit, le Dr Bergeron a rapidement vu dans cette méthode d'entraînement du cerveau des possibilités commerciales importantes. Il a alors décidé d'adapter cette méthode conçue au départ à des fins de recherche pour en faire un outil à l'usage du grand public. L'an passé, il a recruté un docteur en neuropsychologie afin de faire une lecture critique de cette méthode et de développer un devis avec une équipe d'informaticiens en vue de mettre au point un produit qui pourrait être utilisé avec plaisir et qui s'intégrerait facilement dans la vie quotidienne. La clientèle visée dans le premier programme, baptisé NeuroActive, est celle du groupe d'âge de 50 à 70 ans et plus. Avec des exercices réguliers, on peut, dit-il, augmenter la capacité du cerveau de 20 % à 30 % en quelques mois, pour récupérer en somme ce qui a pu être perdu sur une période d'une dizaine d'années.

BCI n'a aucune royauté à payer. La commercialisation a commencé en octobre 2007 pour la version française, une version anglaise sera bientôt sur le marché et une version espagnole suivra dans environ deux mois. MCI a 17 employés à Québec et quelques-uns à Montréal. Le logiciel est entièrement fait au Québec, qui est aussi le marché de lancement avec des ventes à ce jour de 10 000 unités en six mois. Toutefois, le gros du marché proviendra des États-Unis, prévoit M. Bergeron, qui a déjà mis en place les filiales nécessaires. Il prépare une grosse campagne de publicité pour les États-Unis et le Canada anglais. Des demandes de brevet sont faites aux États-Unis pour l'intelligence artificielle du logiciel et la reconnaissance du niveau de performance en temps réel, c'est-à-dire l'adaptation à chaque utilisateur de manière à toujours de le forcer à aller un peu plus vite pour soutenir l'amélioration, ou alors à ralentir un peu pour ne pas le perdre en cours d'exercice.

L'exercice physique

Il y a aussi une demande de brevet pour un procédé qui vise à combiner l'entraînement du cerveau avec celui du corps, sur un vélo stationnaire. Comme le cerveau est l'organe qui absorbe le plus de sang, soit 20 % de tout le sang contenant des sucres et protéines qui circulent dans le système sanguin, la forme physique est une condition préalable au bon fonctionnement du cerveau. Le Dr Bergeron a donc convaincu deux chaînes de gymnase (Énergie Cardio et Novaction) au Québec d'offrir ce logiciel dans une douzaine de leurs installations. «Je pense que ça va faire une révolution dans les gymnases», affirme l'entrepreneur. Il faut un adaptateur au vélo stationnaire.

BCI travaille présentement à la mise au point d'un troisième programme, qui vise cette fois la clientèle des étudiants. Le Dr Bergeron avoue avoir été surpris par la forte demande qui est venue des jeunes, alors que son programme initial visait essentiellement les

personnes plus âgées et moins actives intellectuellement. Il devrait donc y avoir sur le marché au début de 2009 un programme destiné aux étudiants désireux d'améliorer leur potentiel cognitif.

En ce qui concerne le marché européen, le Dr Bergeron opte pour un modèle d'affaires différent, qui est de recourir à la formule des licences par pays où le produit aura reçu l'appui d'un scientifique local jouissant d'une grande crédibilité. Le logiciel est présentement à l'essai dans une quinzaine de cliniques en Europe.

«Nous en sommes encore aux balbutiements. Nous avons fait beaucoup de travail depuis un an, maintenant nous pensons à l'externe. Notre compagnie devrait connaître des ventes de 10 millions d'ici un an et probablement de 50 millions d'ici deux ans», affirme cet homme, en rappelant qu'il n'a pas encore participé à une seule foire commerciale. Il faudra donc davantage de capitaux. Pour l'instant, il compte sur les membres de sa famille pour mettre de l'argent dans sa compagnie. Il n'est pas question d'aller à la Bourse, malgré les invitations.

Pourrait-il vendre cette entreprise? M. Bergeron assure qu'il n'en est pas question. Il explique que BCI présente «un potentiel incroyable» en plus d'être une passion pour lui. Et puis, il y a ses enfants qui grandissent et à qui il a promis de laisser une entreprise. Il les prépare déjà à occuper un emploi d'été dans cette entreprise et avoir ainsi le bonheur de travailler avec leur père, comme lui jadis avec le sien.

Le Devoir

Vingt et un sages pour une mondialisation moins sauvage

Un rapport d'experts remet en cause le fameux et très libéral «Consensus de Washington»

ALAIN FAUJAS

La publication du rapport de la commission Croissance et développement, jeudi dernier, sonne la fin du tout-libéralisme en vogue depuis la fin du XXe siècle en matière de politiques de développement économique. Elle annonce un nouveau consensus pour une mondialisation moins sauvage.

Cette commission ne peut être suspectée d'altermondialisme: présidée par le Prix Nobel américain Michael Spence, un libéral orthodoxe, elle compte vingt et une sommités, dont un autre Prix Nobel américain, Robert Solow, d'anciens chefs d'État ou premiers ministres, des ministres des Finances, des représentants de l'ONU et de la Commission européenne, des gouverneurs de banques centrales, ainsi que le patron de la première banque privée du monde, Citigroup.

Créée en avril 2006 et épaulée par la Banque mondiale, la commission s'est penchée sur un phénomène qui ne s'était jamais produit avant le milieu du XXe siècle: depuis 1950, treize pays ont connu un fort taux de croissance de 7 % par an, pendant au moins 25 ans d'affilée. Il s'agit du Botswana, du Brésil, de la Chine, de Hongkong, de l'Indonésie, du Japon, de la Corée du Sud, de la Malaisie, de Malte, d'Oman, de Singapour, de Taïwan et de la Thaïlande. La commission Crois-

sance et développement a étudié les recettes qui ont permis ces étonnantes *success stories* ou voisinent la petite île de Malte et le géant chinois, un temple du libre-échange comme Singapour et une économie très dirigée, telle la Malaisie.

Ils en tirent des conclusions qui vont à l'encontre du «Consensus de Washington», cette théorie adoptée par les institutions internationales et élaborée par l'économiste John Williamson à la fin des années 1980, et qui prônait la réduction des déficits, des impôts et des dépenses publiques, l'accélération des privatisations et des déréglementations.

Un État fort

Le rapport de la Commission est sans ambiguïté. «La principale de nos conclusions est que la croissance indispensable pour faire reculer la pauvreté et assurer un développement durable réclame un État fort», commente Kemal Dervis, administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et ancien ministre des Finances de Turquie.

Le rapport ne conteste pas la nécessité de la mondialisation et de l'ouverture économique et commerciale, seules capables de créer des richesses à long terme. Ni le repli sur le marché national, ni le protectionnisme ne sont efficaces à long terme. Mais «les orthodoxies

ont leurs limites», prévient le rapport, qui ajoute: «S'il existait une seule doctrine de la croissance valable, nous l'aurions découverte.»

Il estime que «plus l'économie croît, plus une administration publique active et pragmatique a un rôle crucial à jouer». Ce qui signifie «une planification à long terme», des fonctionnaires mieux payés pour obtenir «une administration compétente, crédible et motivée», des investissements publics dans les infrastructures, l'éducation et la santé, car «loin d'évincer l'investissement privé, ces dépenses l'attirent».

Le Consensus de Washington ignorait les conséquences sociales des politiques qu'il préconisait. A rebours, la commission Croissance et développement investit ce domaine, car elle est convaincue que l'insécurité économique fragilise le soutien des populations aux réformes nécessaires à la réussite de la mondialisation. Elle demande donc que les destructions d'emplois ne soient pas empêchées, mais qu'elles soient accompagnées par des programmes sociaux aidant les personnes à s'adapter à la nouvelle donne.

Dans le même esprit, elle conseille aux gouvernements de contenir les écarts de revenus que la croissance provoque toujours dans un premier temps et qui pourraient déclencher des troubles.

Loin des certitudes des néoconservateurs américains, qui refu-

sent de dissocier développement et démocratie à l'occidentale, la commission se soucie peu du régime politique qui gère la croissance. Que le pouvoir appartienne à un parti unique, à plusieurs partis ou à des technocrates, l'important est que le cap de la croissance soit maintenu, selon la méthode de l'ancien secrétaire du Parti communiste chinois, Deng Xiaoping, qui conseillait de «traverser la rivière en tâtant les pierres».

Cet appel à une sorte de principe de précaution économique tranche avec la suffisance qui conduisait les équipes de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) à imposer brutalement aux pays en développement l'orthodoxie budgétaire, fiscale et monétaire imaginée à Washington.

Enfin, l'environnement n'était pas au menu des travaux de la commission. Le réchauffement climatique s'est progressivement imposé, au point que Michael Spence appelle désormais les pays industrialisés à «stopper leurs subventions à l'énergie et aux biocarburants».

Le rapport invite les pays en développement à se soucier de leurs émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de leurs eaux, sans attendre d'être plus riches, faute de quoi cette insouciance leur «coûtera extrêmement cher».

Le Monde

VIENT DE PARAÎTRE



2 MINUTES POUR BIEN SE VENDRE

Yves Maire du Poset
277 pages
Leduc.S Éditions

«Parlez-moi de vous...?» C'est la question qui bloque. Sans doute le passage le plus difficile dans un entretien. Que faut-il dire? Et comment le dire? Comment valoriser ses points forts, et muscler ses points faibles?

LA GESTION PAR PROVERBES

Louis Roquet
165 pages
Éditions Fides

Les proverbes sont une source inépuisable de sagesse populaire et peuvent être très utiles pour se sortir d'une situation embarrassante. Les leçons que tire Louis Roquet, actuellement président et chef de l'exploitation de Desjardins capital de risque, de certains cas bien réels

sont de celles qu'on n'apprend pas toujours dans les grandes écoles, et encore moins dans les proverbes.



TADÉK MATUSZEWSKI

Pierre et Jean Matuszewski
236 pages
Les Presses de l'Université Laval

Le parcours d'un universitaire immigré. Cet économiste spécialiste de l'économétrie est présenté comme ayant contribué à la modernisation de l'État du Québec par la création d'outils de mesure et de planification de l'activité économique encore employés aujourd'hui ici et dans le monde entier.

Précision

Notre collègue Éric Desrosiers est en vacances cette semaine. Sa chronique «Perspectives» sera de retour dans cette page lundi prochain.



ÉDITORIAL

Le risque judiciaire

Il n'y a pas que les actionnaires de BCE qui ont raison d'être frustrés du report, peut-être même de l'annulation, de la transaction par laquelle le conglomérat devait passer aux mains de la caisse de retraite Teachers, à la fin de juin. Il y a aussi la nombreuse clientèle et les employés de Bell qui avaient hâte qu'il se passe quelque chose au sein de cet ancien monopole du téléphone.

Il restait à peine six semaines avant la conclusion de la transaction par laquelle Teachers et ses partenaires financiers devaient devenir propriétaires de BCE inc. après avoir racheté toutes les actions en circulation.

C'est en juin, l'an dernier, que les parties en étaient venues à cette entente financée par emprunts dont le fardeau devait être entièrement assumé par la compagnie acquise, BCE, et non par l'acquéreuse, Teachers. C'est ce que les anglophones appellent *leveraged buyout*, une formule qui offre l'avantage de ne rien coûter à celui qui devient propriétaire, mais qui fait exploser le niveau d'endettement de la victime.

Ainsi, la dette de BCE inc. serait passée, du jour au lendemain, de 17 à 52 milliards pour le plus grand bonheur des anciens actionnaires qui auraient encaissé une prime de 40 % par rapport à la valeur antérieure de leurs titres, mais au détriment des détenteurs d'obligations existantes dont la qualité aurait été reléguée au rang de titres de pacotille.

Ayant perdu une première manche en Cour supérieure, les détenteurs d'obligations ont obtenu gain de cause la semaine dernière en Cour d'appel, forçant l'arrêt de la transaction.

C'est la première fois qu'un tribunal oblige ainsi un conseil d'administration à tenir compte des intérêts des prêteurs au même titre que ceux des actionnaires. Et c'est pour cette raison que BCE entend porter la cause en Cour suprême.

Or, rien n'assure que la pièce de monnaie lancée en l'air retombera du côté souhaité puisque, d'un tribunal à l'autre, il y a autant d'interprétations que de juges dans notre système judiciaire. C'est aussi à cause de cet arbitraire judiciaire que la direction de BCE aurait dû chercher à s'entendre avec les détenteurs d'obligations dès le jour où ils ont fait connaître leur intention de porter la cause devant un tribunal.

Par ailleurs, même si BCE en venait à une entente avec les porteurs d'obligations, ou obtenait une décision favorable de la Cour suprême, il faudrait confirmer les engagements pris l'an dernier par les bailleurs de fonds, trois banques internationales qui ont manifesté le désir de revoir à la hausse les termes de 2007. Ce qui aurait pour conséquence de réduire le prix par titre consenti aux actionnaires, voire d'amener Teachers à abandonner purement et simplement le projet d'acquérir BCE.

Dans un cas comme dans l'autre, les actionnaires de BCE inc., c'est-à-dire à peu près tous les Canadiens qui participent à un régime de retraite collectif, y perdrait au change. Mais il y a aussi les centaines de milliers de clients de Bell qui se plaignent depuis des lustres de la mauvaise qualité du service de cet ancien monopole du téléphone.

À l'intérieur même des murs de Bell, certains témoignages rapportés par les médias parlent d'un désintérêt croissant de la direction pour l'avenir de l'entreprise depuis la signature de l'entente avec Teachers. Quel gâchis de la part de ces dirigeants qui s'étaient pourtant fait promettre des millions en récompense pour seulement... vendre leur propre compagnie dans l'ordre.

j-ransfacon@ledevoir.com

Le billard oriental

Les pourparlers amorcés entre des représentants israéliens et syriens avec les turcs comme médiateurs font penser au billard à trois bandes. Car, outre l'extrême complexité du dossier, chacun des acteurs impliqués vise l'atteinte de deux objectifs sans que les États-Unis aient été invités à participer à cette reprise des négociations. En fait, la Maison-Blanche observant une politique d'isolement de la Syrie, il aurait été étonnant qu'on lui réserve un siège à la table des discussions.

Bon. L'intention première des parties est de mettre un terme à l'état de guerre qui prévaut entre elles depuis 1948. Autrement dit, Israéliens et Syriens souhaitent signer un accord de paix. Au cœur des tractations, on trouve une terre de 1200 kilomètres carrés. On s'en doute, il s'agit du plateau du Golan qu'Israël a annexé en 1981 après s'en être emparé lors de la Guerre des six jours en 1967.

L'endroit a trois particularités: primo, parce qu'il est en hauteur, il est militairement d'une grande importance stratégique. Secundo: le développement agricole accompli au cours des années fait, par exemple, que 40 % de la viande de bœuf consommée par les Israéliens provient de cette région. Tertio, et plus important que tout, le Golan est la principale source d'eau potable d'Israël. Ceci explique cela: Israël tient à conserver une bande de terre lui assurant l'accès au lac de Tibériade. Ce que Hafez al-Assad, le père de l'actuel président, avait refusé il y a neuf ans de cela, entraînant de facto la fin des discussions alors arbitrées par Bill Clinton.

Aujourd'hui, les autorités des deux nations n'entendent pas engager de dialogue sur le vif du sujet tant et aussi longtemps que certains préalables n'auront pas été acceptés. Du côté israélien, on tient à ce que Damas arrête de soutenir le Hezbollah et cesse d'héberger les dirigeants du Hamas et du Djihad islamique. Les Syriens? Ils veulent qu'Israël promette un retrait intégral du Golan.

En attendant la suite d'une négociation qui s'annonce aussi longue qu'ardue, ici et là, on s'interroge sur les intentions secondaires, mais non moins importantes, des uns et des autres. Commençons par le plus simple: la Turquie. Après avoir constaté que l'Iran chiite agissait en fonction de son ambition consistant à être la puissance du Moyen-Orient, le gouvernement de la Turquie sunnite s'est attelé à l'application de la politique suivante: favoriser des accords de paix entre et avec les pays voisins pour mieux atténuer, et probablement contrer, l'activisme guerrier de Téhéran.

La Syrie? En répondant par l'affirmative à l'initiative turque, Bachir al-Assad, dont la religion alaouite est cousine germaine du chiisme et non du sunnisme, espère mettre un terme à l'isolement décidé par un président américain qui ne sera plus là dans six mois. Autrement dit, il place ses pions en fonction de l'après-Bush. Quoi d'autre? Il n'a évidemment pas échappé à Assad que ses homologues turcs et lui étaient agacés par la question kurde. Et notamment par la montée en force des Kurdes irakiens.

En ce qui concerne Israël, certains responsables espèrent, entre autres choses, que le processus qui vient de débiter va accélérer les négociations avec l'Autorité palestinienne. Bref, nous voici témoins d'un billard à trois bandes à la puissance dix.



LETTRES

Le nouveau ni ni = ni Montréal ni Québec

Si l'on arrêta de jouer sur les virgules, on verrait que la France de Sarkozy met déjà en pratique sa nouvelle politique à l'égard du Québec. La ministre des Finances, Christine Lagarde, devait faire, le jeudi 22 mai, son premier voyage au pays que Champlain aurait fondé pour prononcer un important discours économique devant les gens d'affaires. Devant la Chambre de commerce de Montréal, la Chambre de commerce de Québec? Nenni! À l'Economic Club of Toronto, bien sûr. À la dernière minute, toutefois, la mise en œuvre du nouveau ni ni — ni Montréal ni Québec — a été paralysée grâce aux syndicats des transport français qui ont annoncé un débrayage le jour où Mme Lagarde devait se rendre à Toronto. Les syndicats s'opposaient à la mise à pied par le gouvernement Sarkozy de 55 000 travailleurs du secteur public et à la réduction de leurs pensions. Quand les mamours de Jean Charest et de Paul Desmarais avec le président Sarkozy ne le convainquent pas de l'importance économique du Québec, on peut toujours compter sur les syndicats français.

Robin Philpot
Montréal, 23 mai 2008

Charest confus

À la une du *Devoir* de vendredi, on lit: «Le crucifix restera en place à l'Assemblée nationale contrairement à l'un des souhaits exprimés par les coprésidents Bouchard et Taylor dans leur rapport-fleur...» L'article nous apprend que M. Charest, premier ministre, a présenté la motion à propos du crucifix, appuyée par les 100 députés présents. En pleine page A 2, vendredi encore, Jean Charest, dans une annonce achetée, contredit sa motion: «La na-

tion du Québec a des valeurs» incluant «la séparation entre l'Etat et la région». Diabole, qu'est-ce que ce crucifix vient faire dans l'Assemblée nationale si une société laïque est souhaitable? Visiblement, c'est la question que nos deux coprésidents se sont posée. Pour poursuivre la logique dévastatrice et absurde du premier ministre, son même raisonnement de contradiction aurait pu donner lieu à deux autres motions hier, soit contre la première valeur mentionnée dans son annonce «l'égalité entre les femmes et les hommes», soit contre la deuxième «la primauté du français». Les résultats de cette suite logique? Le statu quo pour le crucifix, l'inégalité des sexes et la langue française déshabillée, sans parler de l'étoffement des espoirs des Néo-Québécois et leurs hôtes. Bref, encore de l'accommodement déraisonnable. Je crois que nos politiciens doivent faire la preuve qu'ils ont l'intelligence nécessaire pour mettre en œuvre ce rapport visionnaire pour l'avenir du Québec. C'est un bien mauvais départ!

John Fleming
Longueuil, 23 mai 2008

Repositionner la gauche

Le rapport sur la commission Bouchard-Taylor est sorti dégonflé, même s'il a un poids sociologique, il n'a pas été aussi percutant que prévu. Son mécanisme d'affirmation est faible, et ses conclusions sont plutôt sages. Bref, rien d'alarmiste. On suggère une laïcité ouverte, par contre il faudra placer les balises afin de mieux définir. On parle également d'intégration sous la responsabilité de tous, de lutte contre les stéréotypes ainsi que des efforts pour l'intégration des immigrants dans les régions. Ce qui m'agace le plus est la notion de canadien-français et québécois de souche. Non mais, peut-on se définir soi-même?

À mon sens, la gauche politique doit se re-

positionner face à ce rapport et les questions évolutives qui en découleront. Le Parti Québécois et le Bloc Québécois doivent sans cesse peaufiner une défensive devant la possible offensive multiethnique et surtout veiller sur la protection de l'identité québécoise et son leadership. Les conclusions du rapport Bouchard-Taylor semblent, par ailleurs, un parapluie contre le multiculturalisme, cette voie ne serait évidemment pas viable au Québec. D'un autre côté, la ville de Québec pourrait faire plus afin d'accueillir les immigrants désireux de s'installer à Québec. N'oublions jamais ceci: lorsque l'on va à Rome, on fait comme les Romains. Faut-il le rappeler?

Michel Beaumont
Québec, 23 mai 2008

Aveugles à l'iris...

Lettre à M. Daniel Gélinas, président de la Société du 400:

Je viens d'avoir une idée de génie afin d'aider vos brillants responsables du pavement du 400 de Québec, eux qui ont tant tergiversé, angoissés quant à la fleur à rendre officiellement durant ces festivités. Après être passés de la rose, emblème de l'Angleterre, à la tulipe, dont les Pays-Bas vous ont fait don, j'ose vous suggérer l'évidence: saviez-vous que le Québec a déjà un emblème floral, et qu'il s'agit du superbe iris versicolore? Chaque résident de Québec aurait d'ailleurs dû en recevoir un pour embellir la ville... Ainsi, chaque touriste aurait vu fleurir l'emblème distinctif d'un peuple qui l'est tout autant. Mais sans doute est-ce beaucoup trop demander déjà... Cette fleur à le grand malheur d'être bleue: vos prédécesseurs l'ont sans doute jugée trop «politique», avant de se rabattre piteusement sur des symboles politiques étrangers.

Jean-François Vallée
22 mai 2008

LIBRE OPINION

Bouchard-Taylor: l'insulte

ÉRIC TREMBLAY
Chef du Parti indépendantiste

N'en déplaise à messieurs Bouchard et Taylor, le peuple québécois existe depuis 400 ans et ne peut être blâmé pour la non-intégration d'une forte proportion d'immigrants à sa culture. Dire des Québécois qu'ils manquent d'ouverture envers ceux qui choisissent de venir s'installer ici, relève de l'insulte. Est Québécois qui décide de l'être.

Cela commence par l'apprentissage et l'usage de notre langue, le français. Pourquoi devrions-nous nous sentir coupables de vouloir que les immigrants parlent notre langue, partagent nos valeurs, telles la laïcité, l'égalité homme-femme et la séparation de l'Etat et de la religion, et respectent nos lois? D'ailleurs, n'est-ce pas ce que demandait une majorité de Québécois, qu'ils soient de souche ou d'origines étrangères, lors des forums publics de la commission? [...]

Le problème central de l'intégration des immigrants ne découle pas de notre supposé manque d'ouverture, mais provient plutôt du fait que le Québec est toujours prisonnier du carcan canadien et que, par conséquent, ses immigrants sont placés dans l'orbite du Canada anglais qui agit comme pôle d'intégration. En tant que province subordonnée, le Québec ne contrôle pas entièrement son immigration et est soumis au multiculturalisme canadien en chassé dans la Constitution illégitime de 1982.

De plus, plusieurs nouveaux arrivants invoquent ce multiculturalisme et la liberté de religion protégée par la Charte canadienne pour préserver leur culture et exiger des accommodements religieux tout en refusant obstinément de s'intégrer à la culture québécoise majoritaire

au Québec, se considérant comme Canadiens et non Québécois. La citoyenneté et le passeport qu'ils détiennent n'en sont-ils pas la preuve?

Aussi, bien que nous aimions nous bercer d'illusions en réaffirmant que la langue officielle du Québec est le français, la réalité est tout autre: le Québec est dans les faits une province bilingue dans un Etat anglais, le Canada. Comment interpréter autrement l'attitude de l'Etat québécois qui sert les trois quarts des allophones et communique avec eux en anglais et qui paie des cours d'anglais aux nouveaux arrivants pour des raisons d'insertion au travail?

Les immigrants qui s'installent au Québec, et plus particulièrement à Montréal où 90 % d'entre eux résident, comprennent vite qu'ils n'ont pas besoin d'apprendre le français pour vivre et travailler. Ainsi, plus de 40 % des nouveaux arrivants ne terminent pas leur cours de francisation, plus de 60 % d'entre eux travaillent en anglais à Montréal et plus de 50 % d'entre eux s'inscrivent au cégep anglais et dans les universités anglaises financées par l'Etat québécois. D'ailleurs, à Montréal, la langue commune est l'anglais. Sur l'île de Montréal, notre peuple est minoritaire. Le Québec, un Etat français?

Force est d'admettre que tant et aussi longtemps que le Québec demeurera enfermé dans le Canada, de plus en plus d'immigrants adopteront l'anglais au détriment du français, demanderont des accommodements religieux qui heurteront nos valeurs fondamentales et s'intégreront à la fausse minorité anglaise du Québec.

Dans ce contexte et compte tenu du fait que nos capacités d'accueil et de francisation sont d'ores et déjà largement dépassées, il s'avère irresponsable et dangereux, voire suicidaire, de hausser le seuil de l'immigration à

55 000 personnes par année. [...]

Seul un Québec indépendant doté d'une véritable Constitution d'Etat réaffirmant les valeurs fondamentales de la nation québécoise pourra véritablement intégrer les nouveaux arrivants à la culture québécoise.

Voici les mesures que propose le Parti indépendantiste afin de favoriser cette intégration: fixer le seuil d'immigration en fonction de notre capacité d'accueil; sélectionner tous les candidats à l'immigration en fonction de leur maîtrise du français avant leur arrivée ici; franciser les réfugiés et les résidents d'origines étrangères qui ne maîtrisent pas le français; abolir les accommodements religieux; faire de la langue française la véritable langue officielle et commune du Québec; établir une véritable citoyenneté québécoise et un passeport québécois; renforcer la Charte de la langue française, incluant le français langue de travail dans toutes les entreprises du Québec, peu importe leur taille; exiger le cégep français pour tous; augmenter le financement des réseaux collégial et universitaire en français; créer un cours d'histoire nationale au primaire et renforcer les cours de français; financer un seul réseau scolaire public intégré en français; financer un seul centre hospitalier universitaire et français à Montréal; financer un seul réseau de la santé publique intégré en français; offrir l'acquisition accélérée de la citoyenneté québécoise pour les Franco-Canadiens et Franco-Américains qui choisissent de s'établir au Québec, etc.

Cela fait quatre siècles que nous développons le Québec. Nous avons construit un Etat. Il est temps de le déclarer indépendant avant que notre aventure française en terre d'Amérique ne finisse en queue de poisson dans la bouillabaisse multiculturelle anglaise canadienne.

IDÉES

Rapport de la commission Bouchard-Taylor

L'irresponsabilité politique et la surenchère identitaire

CAROLINE ALLARD, GENEVIÈVE BARIL, MARTIN BLANCHARD, MÉLANIE BOURQUE, ATIM LEON GERMAIN, STÉPHAN GERVAIS, CHRISTIAN GIGUÈRE, MARTIN PAPILLON

Membres du comité de rédaction de la revue Les Cahiers du 27 juin

Nous publions l'éditorial du prochain numéro de la revue Les Cahiers du 27 juin, qui propose un regard sur le contexte politique entourant la commission Bouchard-Taylor.

Les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Québec ont offert, de façon générale, un spectacle désolant depuis le début du débat sur les pratiques d'accommodement de la diversité religieuse.

D'abord, une intervention forte à des moments opportuns des partis politiques visant à rappeler les valeurs publiques communes et l'ensemble de règles et d'instruments dont nous disposons déjà pour encadrer les demandes d'accommodement aurait fort probablement contribué à dédramatiser une situation qui n'était pas dramatique.

Au lendemain du jugement de la Cour suprême sur le port du kirpan, de l'épisode des vitres givrées au YMCA ou du code de vie d'Hérouxville, les élus auraient pu calmer le jeu et s'acquitter de leurs responsabilités en expliquant à la population les protections que nous offrent les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés et le Code civil du Québec et en rappelant la nature et la portée de notre politique linguistique et de notre politique d'immigration et d'intégration. De façon plus spécifique, les élus auraient pu aussi expliquer ce que signifie la notion juridique de «contrainte excessive» qui sert à départager les demandes raisonnables d'accommodement des demandes déraisonnables.

Péril en la demeure?

Entendons-nous bien: en visant à rappeler le cadre normatif déjà existant, ces interventions n'auraient pas mis soudainement un terme au débat et résolu tous les désaccords sur la place du religieux dans l'espace public ou sur l'identité et l'intégration. Les audiences publiques de la commission Bouchard-Taylor ont permis de prendre la mesure des divergences au sein de la population sur ces questions. Elles auraient toutefois eu le mérite de faire ressortir qu'il n'y avait pas péril en la demeure et que le Québec disposait déjà de plusieurs outils lui permettant de gérer la diversité religieuse et d'aménager la coexistence.

Le plus affligeant dans cette histoire est que les partis politiques, encore une fois de façon générale, ne se sont pas contentés d'être pusillanimes. Ils ont, chacun leur tour, choisi d'attiser la braise pour mieux se positionner sur le terrain de la défense de l'identité québécoise, appuyant ainsi implicitement le constat voulant que notre identité soit présentement assiégée et menacée.

Tout cela a commencé, on le sait, lorsque Mario Dumont a fait écho à l'idée selon laquelle la «majorité» se serait effacée, qu'elle aurait, sous l'impulsion de ses élites politiquement correctes, cessé de s'affirmer. Plutôt que de se demander s'il était bel et bien vrai que les minorités en menent trop large au Québec et que l'«identité» et les «valeurs» québécoises étaient menacées, Dumont a repris ce diagnostic et s'en est servi comme plateforme



Lors des audiences publiques de la commission Bouchard-Taylor, les partis politiques ne se sont pas contentés d'être pusillanimes. Ils ont, chacun leur tour, choisi d'attiser la braise pour mieux se positionner sur le terrain de la défense de l'identité québécoise, appuyant ainsi implicitement le constat voulant que notre identité soit présentement assiégée et menacée.

pour critiquer l'a-plat-ventrisme de ses rivaux en matière de défense de l'identité québécoise.

Insécurité identitaire

Ce diagnostic, repris plus tard par Pauline Marois au Parti québécois (PQ), était-il vrai? L'équilibre entre les préoccupations et intérêts légitimes de la majorité et des minorités a-t-il véritablement été rompu? L'appui à ce discours risquait-il de renforcer le sentiment d'insécurité identitaire de certains et la croyance selon laquelle les membres des minorités religieuses et culturelles constituent une «menace» pour l'identité québécoise? Peu importe. Le positionnement électoral était plus important que la responsabilité politique, quitte à ce que la société québécoise en sorte plus divisée.

C'est exactement le style de politique qui engendre le cynisme et la désaffection envers la politique.

L'ADQ a ainsi fait naître une spirale qui s'est depuis emballée et qu'elle ne peut plus maîtriser. Se devant de contester le monopole de l'ADQ en matière de défense de l'identité québécoise, le Parti libéral du Québec (PLQ) et le PQ se sont mis à la recherche de leurs chevaux de bataille identitaires, qu'ils ont malheureusement réussi à trouver.

Égalité homme-femme

Le PLQ, appuyant un avis fort problématique soumis par le Conseil du statut de la femme, a d'abord annoncé, au beau milieu des audiences de la commission Bouchard-Taylor, son intention d'amender la Charte québécoise pour y inclure un article affirmant la prépondérance de l'égalité entre les hommes et les femmes sur la liberté de conscience et de religion.

Le PLQ a-t-il décidé d'annoncer à la hâte cette décision afin de s'imposer aux yeux des citoyens comme le grand défenseur de l'égalité homme-femme tout en sachant fort bien que l'idée d'une hiérarchie entre les droits fondamentaux était abjecte et contraire à leur esprit même, ou s'agissait-il d'ignorance et d'incompréhension? Qu'importe. Le PLQ a proposé un projet de loi édulcoré qui, en se distançant fort heureusement de l'idée d'une hiérarchie des droits, est devenu une sorte d'énoncé symbolique dont la portée sera vraisemblablement très limitée.

L'égalité entre les hommes et les femmes, il faut le répéter, est déjà protégée par l'article 10 de la Charte et c'est cet article que les tribunaux continueront d'invoquer lorsqu'on leur présentera des cas de discrimination basée sur le sexe. S'il ne s'agissait que d'une mesure inefficace, il n'y aurait pas lieu d'y revenir, mais le projet de loi a aussi le défaut de laisser entendre que les minorités religieuses menacent l'égalité entre les hommes et les femmes et, surtout, il tend à dévaluer notre Charte en démontrant qu'il est acceptable de la triper dès lors que l'intérêt du parti le commande. Navrant.

Deux vitesses

Enfin, ne voulant pas être en reste, le PQ a aussi trouvé sa niche avec son projet de loi sur l'identité québécoise. Le PQ propose entre autres la création d'une citoyenneté québécoise de laquelle découleraient des droits et des devoirs. Parmi les mesures assorties à cette citoyenneté, les nouveaux arrivants qui ne démontreraient pas une connaissance adéquate du français ne pourraient se porter candidats aux différentes élections québécoises.

Le PQ insiste avec raison sur la responsabilité de l'État afin de favoriser la francisation, mais le message lancé avec cette citoyenneté à deux vitesses est tout de même fort malheureux: les immigrants sont encore une fois une menace pour la majorité francophone. La faute n'est pourtant pas à chercher du côté des nouveaux arrivants — qui en grande majorité ne souhaitent que participer à la vie publique québécoise —, mais plutôt de celui des gouvernements péquistes et libéraux, qui ont réduit considérablement les budgets déjà chiches des services de francisation. Ce qui, d'ailleurs, met ironiquement en relief le regain bien circonstanciel de l'intérêt que le PQ porte à cette question.

Éthique et culture religieuse

Incapable de rester sur les lignes de côté, Mario Dumont cherche maintenant à reprendre l'initiative. C'est ainsi qu'il a attaqué de façon démagogique — c'est-à-dire en déformant les faits — le programme d'éthique et de culture religieuse qui sera offert dans les écoles du Québec à partir de septembre 2008. Ce programme, tout en accordant, dans son volet culture religieuse une prépondérance au christianisme, vise à favoriser l'acquisition de connaissances sur les grandes traditions religieuses du monde tout en favorisant l'apprentissage du raisonnement éthique et du dialogue raisonné.

Il est vrai que ce programme fera des jeunes Québécois de futurs citoyens plus exigeants envers leurs élus, des citoyens qui seront plus prompts à sanctionner les représentants politiques toujours prêts à sacrifier l'éthique au profit de la politique partisane.

De « société plurielle » à « pluralisme idéologique »

SIMON COUILLARD
Philosophe

Une société plurielle, c'est une société diversifiée sur le plan des origines et des mœurs. Ce type de société peut, d'une part, s'accommoder des garanties que confèrent les droits et libertés universels, c'est-à-dire s'appliquant à tous sans distinction, et se représenter en un seul espace social, traditionnellement, la nation.

À une époque, on croyait, grâce à cette forme de libéralisme, pouvoir satisfaire les aspirations légitimes de tous les citoyens. Ce fut par exemple la vision défendue par le mouvement des droits civiques aux États-Unis à partir des années 60.

Le pluralisme identitaire, à l'inverse, est un phénomène postmoderne qui s'oppose au libéralisme universaliste au nom de différences spécifiques censées être significatives sur le plan de l'appartenance au monde. Il implique un nouveau rapport à la souveraineté populaire dans lequel l'individu est perçu comme opprimé par l'ordre social.

Appartenance nationale

Ainsi, il serait de la responsabilité des pouvoirs publics de lui donner compensation au nom de ses droits inaliénables, entravés de façon systémique. Par exemple, le fait d'être gai ou femme ou Noir ou handicapé ou jeune ou vieux ou immigré ou athée ou musulman devient un facteur lourd qui se superpose, souvent pour l'oblitérer

complètement, à la traditionnelle appartenance nationale.

De la sorte, avant ou plutôt que d'être Québécois, au vu des pouvoirs publics, on est femme, on est gai, on est Noir. L'idée d'une conscience nationale devient une entrave, quelque chose de répressif et de passif. À l'inverse, le pluralisme idéologique (avec le renfort des corporations commerciales qui profitent du consumérisme identitaire) favorise l'éclatement de visions (compréhensions) totalisantes du monde qui s'incarnent dans une nouvelle typologie identitaire: le type gai, la femme universelle ou autre.

Narcissisme

Si l'on se fie à l'orthodoxie freudienne, il s'agit de cas classiques de narcissisme dans lesquels l'idéal du moi prend la place du surmoi (conscience morale inculquée par la famille, par l'environnement culturel). L'idéal étant par définition inatteignable, le sujet aura une propension marquée à la mélancolie. À ce sujet, il est intéressant de prendre connaissance de l'ouvrage d'Alain Ehrenberg publié en 1998, *La Fatigue d'être soi: dépression et société*, dans laquelle il fait mention d'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé selon lequel la prévalence de troubles mentaux non psychotiques aurait doublé de 1952 à 1967, durant les années fortes de la contre-culture qui, la première, suivant les thèses de Marcuse, Reich et consorts, a proposé l'égoïsme (Cf. Herbert Marcuse, Eros et civilisation) comme voie royale de

l'émancipation de l'individu et de l'épanouissement personnel.

À partir des années 1960, la dépression est devenue un thème de recherche dominant, alors qu'au début du siècle l'on s'y intéressait peu, la neurasthénie représentant un champ plus prometteur. On peut comprendre que notre culture postmoderne contribuerait à la déprime («jouir sans entraves» est impossible), mais aussi à une diminution corrélative de la névrose.

Communauté morcelée

Gérard Bouchard, coprésident de la commission sur les accommodements, affirme que le pluralisme idéologique devient incontrournable puisqu'il fait maintenant l'objet d'un large consensus. Il faudrait dorénavant penser dans ses ornières. Sans doute se refuse-t-il à en mesurer toute l'équivoque.

Cependant, il n'est pas surprenant d'apprendre que le rapport de la commission qu'il a coprésidé nous propose le pluralisme et le morcellement d'une communauté québécoise à laquelle il n'est plus permis de poser une histoire et une culture comme lieu de convergence. Il demeure toutefois légitime de penser hors des sillons de la commission Bouchard-Taylor et d'une certaine intelligentsia, très jet-set par les temps qui courent, qui ne voit en nous qu'un peuple moralement malade, misérable et ignorant.

Je souhaite que l'on apprenne à s'aimer comme Québécois et que l'on puisse sourire devant la vanité de certains clercs, autant de pseudo-Archimède.

Choisir de vivre ensemble

YVES BRISSETTE
Montréal

Choisir de vivre ensemble. Voilà la décision collective que les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor nous encouragent à prendre pour l'avenir du Québec. Le premier ministre Jean Charest soulignait que leur rapport diffère de ceux auxquels les politiques sont habitués. Concilier profondeur, courage et pondération n'appartient pas à tous. L'intelligence avec laquelle ils s'adressent aux citoyens du Québec démontre un profond respect des valeurs démocratiques.

En ce sens, la pierre angulaire du rapport est constituée, me semble-t-il, par le chapitre IX qui aborde la délicate question des inquiétudes identitaires. Cette dimension psychosociale, par trop souvent occultée, reçoit ici l'importance qu'elle mérite sans que soient négligés les autres aspects sociaux, économiques ou politiques auxquels nous sommes davantage sensibilisés.

Insécurité

Les auteurs nous proposent de transcender les concepts d'identités ethniques et civiques en tenant des composantes symboliques et émotionnelles qui imprègnent la réalité des relations interculturelles. Appeler toutes les communautés à reconnaître les craintes qui les habitent pour s'affranchir de la peur de l'autre et dépasser le doute de soi fait preuve d'un courage peu commun.

Ce qui est différent nous insécurise. Nous le constatons bien quand nous voyageons dans des pays dont la culture diffère totalement de la nôtre. Le choc culturel éveille en nous un malaise provoqué par l'absence de références connues. Cette perte de points

d'ancrage ne nous renvoie-t-elle pas à notre insécurité fondamentale, et toute personnelle, qui est habituellement masquée par la tranquillité d'esprit que nous apporte le fonctionnement routinier dans un monde familial depuis l'enfance?

Poids des inquiétudes

Nous acceptons volontiers les différences ethnoculturelles pour autant qu'elles ne remettent pas en question ce que nous sommes, et plus particulièrement les piliers culturels sur lesquels s'appuie notre sécurité. Ces non-dits dans les relations interculturelles sont préoccupants parce qu'ils recouvrent des besoins et des attentes plus ou moins conscients risquant de nous éloigner des principes démocratiques que nous chérissons.

À juste titre, les commissaires Bouchard et Taylor ont souligné le poids des inquiétudes identitaires et la possible dérive des solitudes communautaires. Comme la raison, les émotions et les croyances entrent en jeu pour brouiller les pistes d'une réflexion et d'une action pouvant mener à un certain consensus, ils ont élargi le débat au-dessus de mesquines considérations politiques en attirant notre attention sur les dimensions symboliques et émotionnelles qui touchent toute construction identitaire. Au-delà des différences de toutes sortes, ne nous rejoignons-nous pas en tant qu'êtres humains?

Confrontés à une problématique sociale et culturelle, nous sommes souvent portés à chercher des solutions rationnelles à une dynamique foncièrement émotionnelle. Le cœur ayant ses raisons que la raison ignore, parions que l'ouverture d'un tel chantier nous amènerait à faire des découvertes qui nous rapprocheraient. Pour mieux vivre ensemble, pour quoi ne pas choisir de tenter l'aventure? Merci Messieurs Bouchard et Taylor, pour votre clairvoyance.



Jean-Jacques Strélski

La chronique Questions d'image, de Jean-Jacques Strélski, fait relâche pour l'été. Elle sera de retour dans nos pages dès le 4 août.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Mungier (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commissaires internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Roux Sooy (Santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricatures); Diane Precourt (responsable des pages thématiques); Martin Duchon, Michèle Mailland et Christine Dumas (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Jodie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end); Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médiat), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Berube (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bero (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale); Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzati et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufrais (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Annelise Gaudreault (secrétaire à la rédaction); Emilie Parent Bouchard, Elysée Flannodon-Emond (commissaires à la rédaction); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Olivier Spéclé (Québec), Monique Bherer (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Faquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Melisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zija; INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion); L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

COUILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

sécurité. Leur soumission n'a pas été retenue. À l'époque, l'ACSTA avait lancé un appel d'offres pour implanter une carte d'accès aux zones réglementées destinée aux employés d'aéroports. Cette carte incluait des éléments de biométrie.

Selon une source très bien au fait du dossier, mais qui refuse d'être nommée, l'entreprise de M. Pépin a obtenu de l'ACSTA un cahier des charges complet précisant les besoins et les attentes de l'agence. Ce genre de cahier est remis aux soumissionnaires pour qu'ils puissent répondre aux besoins. «Elle a vu beaucoup de choses à propos de la sécurité des aéroports», confie notre source.

Ni Mme Couillard ni Robert Pépin n'avaient de qualifications particulières dans ce domaine: ils sont plutôt des «intégrateurs», c'est-à-dire qu'ils contactent des fournisseurs de services (informatique, caméra de surveillance, etc.) et concoctent ensuite leur solution maison.

Mme Couillard s'intéressait beaucoup à ce que M. Pépin faisait. Elle récoltait toutes les informations et les contacts qu'elle désirait jusqu'à ce qu'elle fonde, discrètement, son entreprise parallèle dans le même domaine. Elle a poussé l'audace jusqu'à utiliser, comme adresse officielle d'Itek Solutions globales, celle de l'entreprise D.R.P. qu'elle vampirisait. Sa rupture avec Robert Pépin est survenue dans les premiers mois de 2005, au moment de la fondation d'Itek.

Où travaille Mme Couillard?

Il a été impossible de contacter Itek Solutions Globales, dont l'adresse officielle est désormais la résidence de Mme Couillard à Laval. Une ancienne employée d'Itek, contactée par *Le Devoir*, a confirmé que l'entreprise était bel et bien versée dans «l'installation

de systèmes de sécurité, de contrôles de passagers». Mais on n'a jamais fait une cenne avec ça», a-t-elle précisé. Cette dame dit avoir depuis coupé tout lien avec les personnes liées à cette entreprise.

Officiellement, Mme Couillard est agente immobilière pour Investissements immobiliers Kevlar, situé à Montréal. C'est du moins ce qui figure au registre de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, mis à jour quotidiennement. Pourtant, chaque fois que des journalistes ont tenté de joindre Mme Couillard chez Kevlar, les réponses ont été évasives.

Ainsi, lorsqu'un journaliste de La Presse canadienne s'est rendu sur place pour la demander, trois employés se sont enfermés quelques minutes dans une pièce pour ensuite en ressortir et dire qu'il n'y avait pas de Julie Couillard. Lorsqu'un autre du *Devoir* s'est fait passer pour un acheteur éventuel de condos, la réceptionniste a répondu de manière quasi codée que Mme Couillard n'était pas sur les lieux et qu'il fallait comprendre la «nuance». Elle a renvoyé l'appel à une autre personne qui verrait ce qu'elle pourrait faire. Mme Couillard ne figure pas au répertoire téléphonique de Kevlar. Le propriétaire de Kevlar, René Belleville, n'a pas répondu aux nombreux appels du *Devoir*.

Si l'on s'intéresse tant à une amie de cœur d'un ministre fédéral, c'est parce que les médias ont révélé que Julie Couillard avait dans le passé fréquenté des membres de gang de motards. Dans les années 1990, elle a eu pour conjoint Gilles Giguère, un partenaire d'affaires du motard Maurice «mom» Boucher. En 1995, Julie Couillard, son père, son conjoint et trois autres personnes ont été arrêtées relativement à un complot pour meurtre. Mme Couillard a été interrogée pendant 18 heures par l'escouade antimotards Carcajou. Elle a été relâchée et une accusation n'a été déposée contre elle. M. Giguère a été retrouvé criblé de balles dans un fossé de L'Épiphanie en 1996 à

quelques semaines de l'ouverture de son procès pour possession de mitraillettes et de haschich. Tout de suite après, Mme Couillard a fréquenté Stéphane Siros, un membre des Rockers. Il est par la suite devenu délateur. Ils ont divorcé en 1999.

Julie Couillard s'est retrouvée au bras du ministre des Affaires étrangères Maxime Bernier à l'été 2007. Leur relation a été officialisée lorsqu'elle l'a accompagné à Rideau Hall, pour le remaniement ministériel. Le couple s'est fréquenté au moins jusqu'au 31 mars dernier, date à laquelle il a été vu souper au restaurant Hy's d'Ottawa en compagnie du ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, et son épouse.

Mme Couillard a accompagné le ministre Maxime Bernier dans ses voyages à l'étranger, notamment en octobre pour l'ouverture de la séance des Nations unies, à New York. Elle a fait sourcilier beaucoup de monde en exigeant de prendre part aux séances d'information du ministre et en essayant de modifier le discours qu'il allait livrer et sa stratégie de communication avec les médias.

Comme le révélait *Le Devoir* il y a dix jours, ces récriminations se sont rendues jusqu'aux oreilles du premier ministre Stephen Harper, qui a convoqué son ministre. Les deux hommes ont discuté en général de la stratégie de communication du ministre, mais aussi de Julie Couillard. M. Harper lui a rappelé qu'elle n'était pas sa directrice des communications.

Le gouvernement conservateur, qui répète — sans préciser depuis quand — que le couple n'est plus ensemble, estime que tout cela relève du domaine privé. Il affirme aussi qu'à aucun moment la sécurité nationale du pays n'a été menacée. Mme Couillard n'a pas de casier judiciaire. Elle a rencontré Maxime Bernier alors qu'il était ministre de l'Industrie.

Le Devoir



Manifestation de joie à Amchit, fief du nouveau président libanais, Michel Sleimane.

LIBAN

SUITE DE LA PAGE 1

À Amchit, le fief du nouveau président au nord de la capitale, où la séance du Parlement était retransmise sur écran géant, des scènes de liesse étaient également signalées.

Elu pour réconcilier deux camps diamétralement opposés — la majorité antisyrizienne soutenue par l'Occident et l'Arabie saoudite, et l'opposition conduite par le Hezbollah, proche de l'Iran et de la Syrie —, Michel Sleimane a appelé les Libanais à l'unité dans sa prestation de serment. «Je vous appelle, politiciens et citoyens, à entamer une nouvelle phase appelée le Liban et les Libanais, afin de réaliser les intérêts de la nation», a-t-il lancé, en présence de plusieurs dignitaires étrangers. Des chefs de diplomatie de pays arabes ou européens, parmi lesquels le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, assistaient à la séance.

Il s'est en outre prononcé pour l'établissement de «liens fraternels entre le Liban et la Syrie dans le contexte de respect mutuel de la souveraineté et des frontières de chaque pays, ainsi qu'à des relations diplomatiques qui soient bénéfiques pour les deux pays».

Avant de devenir à 59 ans le seul candidat de compromis à la magistrature suprême du Pays du Cèdre, le général Sleimane aura traversé de nombreuses crises au cours de ses neuf années à la tête de l'armée. Son grand talent aura été de maintenir l'unité et l'impartialité de l'institution ces trois dernières années, alors que le Liban semblait sombrer dans la guerre civile.

Certains membres de la majorité parlementaire ont certes reproché à son commandant en chef de l'armée d'abuser de sa neutralité, notamment lorsque le Hezbollah imposait sa loi dans des quartiers sunnites de Beyrouth. Mais le troisième général à accéder à la présidence du Liban depuis l'indépendance en 1943 a fait valoir que sa position avait permis de prévenir d'autres bains de sang et de préparer le terrain à l'accord de Doha. La majorité antisyrizienne et l'opposition emmenée par le Hezbollah sont parvenues à un accord mercredi au Qatar pour tenter de sortir le Liban de sa crise politique aiguë. Le pays a failli basculer de nouveau dans la guerre entre factions, comme en 1975-90, lors de combats de rue qui ont fait 67 morts la seule semaine dernière.

L'accord de Doha est avantageux pour le Hezbollah, qui obtient 11 ministres dans un nouveau gouvernement d'unité nationale contre 16 à la majorité antisyrizienne, et bénéficiera d'un droit de veto sur les décisions du gouvernement. Il prévoit la formation d'un gouvernement d'union nationale et l'élaboration d'une nouvelle loi électorale avant les élections législatives de 2009. Le départ des six ministres proches du Parti de Dieu avait marqué un tournant dans la crise en juin 2006, paralysant l'exécutif.

Nommé commandant en chef de l'armée libanaise en décembre 1998, alors que la Syrie contrôlait le Liban, Sleimane a été étroitement associé aux préparatifs du retrait, sous la pression libanaise et internationale, des forces syriennes en 2005 après l'assassinat de Rafic Hariri et a supervisé le redéploiement de l'armée dans tout le Liban. Parlant couramment l'anglais et le français de même que l'arabe, Sleimane est né dans le village chrétien d'Amchit.

Réactions positives

La communauté internationale a salué l'arrivée de M. Sleimane à la présidence libanaise. Malgré son opposition à cet accord qui fait, selon lui, la part trop belle au Hezbollah, le président américain, George W. Bush, a félicité Michel Sleimane pour son élection. «Je suis sûr que le Liban s'est choisi un leader soucieux de protéger sa souveraineté, d'étendre l'autorité du gouvernement sur tout le [pays] et de se conformer aux résolutions du conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il souligné dans un communiqué.

De son côté, le président français, Nicolas Sarkozy, se «réjouit vivement que cette élection mette un terme à la période difficile que le Liban vient de traverser» et espère se rendre «très prochainement» à Beyrouth. Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, a espéré que cette élection présagera d'un retour au dialogue et d'un renouveau des institutions libanaises.

Le Canada a dit pour sa part soutenir le président Sleimane et le gouvernement du Liban devant les «défis» de «la stabilité, de la sécurité, de la croissance économique et de la pleine mise en œuvre de toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU telles que le désarmement de tous les groupes non gouvernementaux», selon ce qu'a affirmé Stephen Harper, en référence au mouvement chiite Hezbollah considéré comme une organisation terroriste par Ottawa.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse,
Associated Press et Reuters

CANNES

SUITE DE LA PAGE 1

Matteo Garrone, sur les associations mafieuses de Naples. Puis avec un Prix du jury pour *Il Divo*, captivant état des lieux par Paolo Sorrentino de la politique italienne contemporaine par le prisme de la vie du haut représentant de la droite chrétienne, Giulio Andreotti. Appelé à défendre ces choix, le juré Sergio Castellitto a vanté le courage de ses compatriotes «qui s'interrogent sur ce que peut cacher une démocratie civile occidentale plantée dans l'Europe».

Nullement déçus par le Prix du scénario qui leur a été décerné pour *Le Silence de Lorna*, les Belges Luc et Jean-Pierre Dardenne, deux fois lauréats de la Palme d'or par le passé, étaient tout sourire à la conférence de presse, où Nuri Bilge Ceylan, gagnant du prix de la mise en scène pour *Les Trois Singes*, les avait précédés de quelques minutes: «C'est un prix que je convoitais parce qu'il touche l'acte de création. Mais je ne suis pas seulement content pour moi, je le suis aussi pour mon pays [la Turquie], qui a bien besoin de ce prix».

Catherine Deneuve et Clint Eastwood, ex-coprésidents du jury en 1994, brillèrent par leur absence à la conférence, malgré le Prix spécial du 61^e qui leur a été attribué *ex aequo* «pour l'ensemble de leur carrière». Présente à la cérémonie, Deneuve a néanmoins tenu à remercier Arnaud Desplechin dont le film, *Un conte de Noël*, victime de cette entourage du jury, s'est retrouvé injustement balayé sous le tapis: «Je suis contente de pouvoir encore faire des films comme celui-là», a-t-elle déclaré.



ANNE-CHRISTINE POULOUJAT AGENCE FRANCE-PRESSE
Deux réalisateurs italiens récompensés à Cannes hier: Paolo Sorrentino (à gauche) et Matteo Garrone, le Grand Prix du jury pour *Gomorra*.

Au rayon des interprètes, le jury semblait avoir voulu sortir des sentiers battus et se détacher de la routine. Et, pourquoi pas, donner un coup de pouce à un film à la distribution incertaine: *Che*, de Steven Soderbergh, qui a valu à sa vedette, Benicio Del Toro, le prix d'interprétation masculine, que l'acteur a dédié au véritable Ernesto Guevara, «sans lequel je ne serais pas ici». Chez les femmes, où la concurrence était vive, le prix arrivé du champ gauche a survolé les favorites Martina Gusman (*Leonora*) et Arta Dobroszi (*Le Silence de Lorna*) pour atterrir entre les mains de Sandra Corveloni, la mère courage de *Linha De Passe*, de Daniela Thomas et Walter Salles, que ce der-

nier, en l'absence de la lauréate retenue au Brésil, décrivait comme une «jeune actrice de 45 ans qui en est à son premier film».

La Palme d'or à *Entre les murs* d'autant surpris que toute la presse festivaire s'attendait à ce qu'elle soit attribuée à l'Israélien Ari Folman, dont le *Valse avec Bachir* est reparti bredouille, causant bien du chagrin au Palais. Penn a voulu soulager notre peine en déclarant avec un brin d'arrogance dans la voix: «Je suis heureux de prouver qu'une rumeur [buzz] ne veut rien dire. De toute façon, avec ou sans prix, ce très beau film trouvera son public».

On souhaite le même sort à *Adoration* d'Atom Egoyan, boudé par les jurés de la compétition officielle, mais auquel le jury académique avait attribué son prix la veille, devant les journalistes réunis à la plage des Palmes: «Je suis très touché par ce prix qui, pour moi, remet le film dans son contexte», a déclaré Egoyan. *J'espère que le public aura l'occasion et le temps de lire ce film».*

Dans la foulée du Prix océanique, le jury de la presse internationale a attribué ses récompenses au franchement rasoir *Delta*, du Hongrois Kornel Mundruczo, ainsi qu'à *Hunger*, de l'Irlandais Steve McQueen, également lauréat de la Caméra d'or (premier film). Le prix Un certain regard, déterminé par un jury de six personnes présidé par l'Allemand Fatih Akin, est pour sa part allé au Kazakh Sergey Dvortsevoy pour son très atypique *Tulpan*.

Le jury officiel du 61^e Festival de Cannes était formé (outre les personnes nommées ci-dessus) des actrices Alexandra Maria Lara, Jeanne Balibar, Natalie Portman, ainsi que des cinéastes Alfonso Cuarón, Rachid Bouchareb, Marjane Satrapi et Apichatpong Weerasethakul.

Collaborateur du Devoir

INDIVIDUALISME

SUITE DE LA PAGE 1

nombre de soixante-huitards se sont convertis dans le capitalisme le plus moderne qui soit: publicité, cinéma, showbiz. Sous les pavés, il n'y avait pas la plage, il y avait la mondialisation libérale».

Car, de révolution politique, il n'y a pas eu l'ombre! Mai 68 n'entraînera pas un seul changement à la Constitution française. A part le lent déclin du Parti communiste, les partis politiques resteront les mêmes. On ne voit pas non plus de virage radical dans les politiques. Quant à la société de consommation née après la guerre, elle triomphe. «Jamais le capitalisme ne s'est si bien porté. Quand j'étais petit, il y avait une télévision à la maison. Aujourd'hui, même les familles très pauvres en ont une dans chaque pièce. L'hyperconsommation dont a parlé Gilles Lipovetsky, c'est à la fois l'individualisation de la consommation, mais aussi le fait que l'on consomme de tout, de la culture, de la philosophie, de la religion, de l'école, de la politique».

Les soixante-huitards, hippies et autres contestataires ont eu de célèbres précurseurs, rappelle Ferry. «Le premier livre à parler de la vie de bohème est celui d'Henri Murger. Scènes de la vie de bohème, qui servira de livret à l'opéra de Puccini. Ça raconte l'histoire de jeunes gens qui ont déjà les cheveux longs et des pipes dans lesquelles ils fument de l'opium. Ce n'est pas le LSD, mais c'est pareil. Ils vont s'appeler les «fumistes», les «jemenfoutistes», les «hydrotates», les «nirsutes» ou les «incolérents». Ils habitent les soutentes des immeubles parisiens, vivent «l'art pour l'art» et bouffent du bourgeois tous les matins au petit déjeuner. Ils sont dadas, surréalistes et situationnistes avant la lettre».

D'ailleurs, fait remarquer Ferry, ce sont toujours les capitalistes les plus riches qui s'intéressent à l'art d'avant-garde. «Le bourgeois se reconnaît dans l'art contemporain puisqu'il exprime très précisément le culte de l'innovation que l'entreprise va sacraliser. Car si l'entreprise n'innove pas, elle est morte».

Le côté sombre de 68

Comme tous les grands mouvements de déconstruction, Mai 68 a deux facettes. D'un côté, il est synonyme d'émancipation pour les femmes, les homosexuels, les minorités les plus diverses et les jeunes

en général. Mai 68 marque notamment, dit Ferry, le triomphe définitif du mariage fondé sur l'amour. «Je n'ai pas du tout la nostalgie de la famille bourgeoise qui était pourrie de l'intérieur. Alors que les femmes sacrifiaient leur vie amoureuse, leur mari les trompait à pied, à cheval et en voiture».

Mais, d'un autre côté, tout ce qui concerne la transmission des héritages et des patrimoines va prendre un coup terrible. Le déclin de la maîtrise de la langue à l'école en serait le meilleur exemple. «Le prix des progrès de l'individualisme est très élevé. L'humilité à l'égard des héritages va disparaître au profit d'une pédagogie de la spontanéité et de la créativité qui va à l'encontre du respect des valeurs traditionnelles. Qu'on le veuille ou non, la langue est un héritage dans lequel vous et moi n'avons rien inventé. Or la créativité en matière de grammaire, ça s'appelle... les fautes d'orthographe!»

Ferry se souvient d'avoir discuté de ces questions avec l'ancien ministre québécois de l'Éducation Sylvain Simard. Il constate qu'après la Suisse et le Québec, plusieurs pays d'Amérique latine, qui ont connu des régimes autoritaires, ont opté pour des pédagogies dites actives à l'école. «C'est normal. Quand vous sortez de périodes très autoritaires, vous avez besoin de cette émancipation. Mais ils vont le payer très cher».

Il y a déjà quelques années que la France est revenue de ces utopies pédagogiques. Notamment depuis que Luc Ferry, d'abord à titre de président du Conseil national des programmes, puis en tant que ministre, a réécrit une partie des programmes scolaires pour y réintroduire les enseignements de base.

Une époque que semble avoir étrangement oubliée son successeur, Xavier Darcos, qui s'est à nouveau entiché de modifier les programmes. «L'attitude anti-soixante-huitarde est devenue la plus payante en politique», laisse tomber Ferry sur un ton un peu sec. L'ancien ministre est par ailleurs d'accord avec l'écrivain Pascal Bruckner qui avait fait remarquer que Nicolas Sarkozy — dont le slogan électoral était «Tout devient possible» — est le plus soixante-huitard de tous les présidents français. Luc Ferry, qui travaille pour le premier ministre, reste tout de même réservé à l'égard du président. Mais il dit néanmoins qu'en s'at-

taquant à Mai 68, Sarkozy n'a fait qu'«agiter un grigri qui rassemble la droite» et qu'il «ne croyait pas spécialement à ce qu'il disait».

Un sacré plus humain

Au fond, dit Ferry, il y a longtemps que la France a fait le bilan de Mai 68. L'événement est même plébiscité par une majorité de Français pour qui il est devenu synonyme de «progrès social», nous apprenait un récent sondage.

Mais Luc Ferry n'a-t-il pas une vision un peu jovialiste de cette montée de l'individualisme moderne? Les sociétés libres sont aussi des sociétés dures où triomphe le «chacun pour soi», nous disait récemment Daniel Cohn-Bendit. Ferry refuse de se laisser aller à la nostalgie dont il accuse certains de ses collègues, comme Régis Debray ou Alain Finkielkraut, qu'il qualifie de «républicains nostalgiques». L'ancien ministre ne s'ennuie pas du tout de ces époques, dit-il, où les Européens étaient prêts à mourir pour Dieu, la patrie ou la révolution.

Car l'individualisme n'exclut pas la morale, dit-il. «L'individualisme rejette les structures traditionnelles. Mais ce n'est pas l'égoïsme non plus. Jamais les sociétés n'ont été aussi altruistes. Jamais la famille ne s'est aussi bien portée. Évidemment, on divorce parce qu'on a fondé la famille sur l'amour. Mais, aujourd'hui, tout le monde veut se marier, même les prêtres et les homosexuels. Quant aux enfants, ils sont chéris comme jamais. Jamais le caritatif et l'humanitaire n'ont été aussi développés. Jamais on n'a été aussi soucieux des autres qu'aujourd'hui».

«C'est avec l'individualisme qu'est né le regard décolonisateur. Jamais les droits de l'homme n'ont été une religion laïque aussi puissante qu'aujourd'hui. La société contemporaine, c'est la reconnaissance de l'altérité des cultures jusqu'au politiquement correct. Constantement, du matin au soir, on s'interroge sur les pauvres, les handicapés, l'antiracisme, l'échec scolaire».

Si le capitalisme déconstruit la figure traditionnelle du sacré, il en réinvente une nouvelle, dit Ferry. «Un sacré à visage humain». Un sacré dont Mai 68 a probablement été aussi l'expression.

Correspondant du Devoir à Paris

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3324
Par télécopieur 514-985-3320

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390